

25 AVR. 2018

SEANCE DU 13 AVRIL 2018

Date d'envoi de la convocation : 06/04/2018

Nombre de membres : 221

Nombre de présents : 160

Nombre de votants : 186

(à l'ouverture de la séance)

Secrétaire de séance : Luc DUFOUR

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 13 Avril, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes à 17 h 00 sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

Étaient présents :

ADE André, AMIOT Sylvie, BELLAMY Robert suppléant de AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, Gilbert LEBUNETEL suppléant d'ANTOINE Joanna, ARLIX Jean, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BALDACCINI Nathalie (jusqu'à 19h50), BARBEY Hubert, BELHOMME Jérôme, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESNARD Jean-Claude, BESUELLE Régine, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, JAME Dominique suppléant de BRECY Rolande, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, CHARDOT Jean-Pierre (à partir de 17h45), CHEVEREAU Gérard, CHOLOT Guy, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain (à partir de 18h10), CUNY Daniel, D'AIGREMONT Jean-Marie, DELAPLACE Henry, DELESTRE Richard, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESQUESNES Jean, DESTRES Henri, DIESNY Joël, DIGARD Antoine, DRUEZ Yveline, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, FAGNEN Sébastien (à partir de 17h30), FAUCHON Patrick (à partir de 17h45), FAUDEMÉR Christian, FEUILLY Emile, FEUILLY Hervé, FONTAINE Hervé, AUBERT Daniel suppléant de GANCEL Daniel, Daniel BELLAMY suppléant de GAUCHET Marc, GESNOUIN Marie-Claude, MEDARD Monique suppléante de GILLES Geneviève, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSSÉLIN Albert, GOSSÉLIN-FLEURY Geneviève (jusqu'à 19h50), GOSSWILLER Carole, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUERARD Jacqueline, HAIZE Marie-Joséphine, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HAMON-BARBE Françoise, HARDY René, HAYE Laurent (jusqu'à 19h57), HEBERT Dominique (à partir de 17h35), GIROUX Bernard suppléant de HENRY Yves, HOULLEGATTE Jean-Michel (jusqu'à 18h45), CATELAIN Pierre suppléant de HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUBERT Jacqueline, HUET Catherine, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël (jusqu'à 19h40), LAFOSSE Michel, LAGARDE Jean (jusqu'à 19h37), LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Noël, LATROUITE Serge, LE BRUN Bernadette, OLIVIER Patrice suppléant de LE DANOIS Francis, LEMONNYER Florence (à partir de 17h25), LE PETIT Philippe, LEBARON Bernard, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECCOUVEY Jean-Paul (à partir de 18h07), LEFAUCCONNIER François, LEFAUCCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEJAMTEL Ralph, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Thierry, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louise, LÉPOITTEVIN Gilbert, LEQUERTIER Joël, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric (à partir de 17h30), LERENDU Patrick, LESEIGNEUR Hélène, LESENECHAL Guy, LETERRIER Richard, LETRECHER Bernard, LEVAST Jean-Claude, LINCHENEAU Jean-Marie, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel, MAIGNAN Martial, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARVAUX Isabelle, MARTIN Serge, MATELOT Jean-Louis, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MELLET Christophe, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MIGNOT Henri, MONHUREL Pascal, MOUCHEL Evelyne, LEFEVRE Sylvie suppléante de MOUCHEL Jean-Marie (à partir de 17 h 50), NICOLAÏ Michel, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PEYPE Gaëlle, PILLET Patrice, P'INABEL Alain, PIQUOT Jean-Louis, POISSON Nicolas, POTTIER Bernard, POUTAS Louis, PRIME Christian, REGNAULT Jacques, RENARD Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice (à partir de 18h04), ROUSSEAU Roger, ROUSVOAL Camille, SARCHET Jean-Baptiste, SCHMITT Gilles (à partir de 17h50), SEBIRE Nelly, SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, TIFFREAU Danièle, TRAVERT Hélène (à partir de 18h), VALENTIN Jean-Louis, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno.

Ont donné procurations :

BASTIAN Frédéric à Dominique HEBERT (à partir de 17h35, à l'arrivée de M.HEBERT)
BAUDIN Philippe à Arnaud CATHERINE
BURNOUF Hervé à Claudine SOURISSE
CAPELLE Jacques à Jacques VIGER
CATHERINE Christian à Régine BESUELLE
CAUVIN Bernard à Martine GRUNEWALD
CAUVIN Joseph à Martial MAIGNANT
CROIZER Alain à Jacques COQUELIN (jusqu'à 18h10)
DELAUNAY Sylvie à Gilbert LEPOITTEVIN
FEUARDANT Marc à Jean-Luc PELLERIN
GODEFROY Annick à Isabelle MARIVAUX
GOSSELIN-FLEURY Geneviève à Benoit ARRIVE (à partir de 19h50)
GOUREMAN Paul à Hervé FEUILLY
GUERIN Alain à Elisabeth BURNOUF
HOULLEGATTE Jean-Michel à Christiane HUBERT (à partir de 18h45)
JOUAUX Joël à Jacky MARIE (à partir de 19h40)
JOURDAIN Patrick à Gérard CHEVEREAU
LEBEL Didier à Jean-Pierre CHARDOT (à partir de 17h45, à l'arrivée de Monsieur CHARDOT)
LEFAIX-VERON Odile à LAINE Sylvie
LEGOUPIL Jean-Claude à Philippe ANNE
LERECULEY Daniel à Jean LAGARDE (jusqu'à 19h37, au départ de M.LAGARDE)
LOUISET Michel à Guylaine GODIN
MARTIN Yvonne à Jean HAMELIN
ONFROY Jacques à Hervé FONTAINE
REBOURS Sébastien à Pierre MESNIL
REVERT Sandrine à Guy LECHEVALIER
RODRIGUEZ Fabrice à Anne-Marie GOLSE (jusqu'à 18h04)
ROUSSEL Pascal à Cyril BOURDON
ROUXEL André à Nelly SEBIRE
THEVENY Marianne à Marie-Claude GESNOUIN (à partir de 17h40)
TISON Franck à Sébastien FAGNEN (à partir de 17h30, à l'arrivée de M.FAGNEN)
VARENNE Valérie à Richard DELESTRE
VIGNET Hubert à Louis POUTAS
VIVIER Nicolas à Florence LEMONNYER (à partir de 17h25, à l'arrivée de Mme LEMONNYER).

Excusés :

BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BROQUET Patrick, BUTTET Guy, COLLAS Hubert, DUBOST Michel, DUPONT Claude, FALAIZE Marie-Hélène, GIOT Gilbert, GOSSELIN Bernard, HUET Fabrice, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LALOE Evelyne, LAMOTTE Jean-François, LAUNOY Claudie, LEBONNOIS Marie-Françoise, LEFRANC Bertrand, LEMARÉCHAL Michel, POIDEVIN Hugo, TARDIF Thierry.

Délibération n° 2018-057

Rapport de présentation – Budget primitif 2018 – Communauté d'Agglomération du Cotentin

Exposé

RAPPORT DE PRESENTATION

BUDGET PRIMITIF 2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU
COTENTIN



Version finale
04/04/2018

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
LE BUDGET GENERAL : 294 MILLIONS D'EUROS	5
I. Présentation générale des équilibres	5
II. La dette du budget général : 61,8 millions d'euros.....	7
LE BUDGET PRINCIPAL : 192,5 M€	9
I. La section de fonctionnement	9
A. Les dépenses de fonctionnement : 146 101 858 €	9
B. Les recettes de fonctionnement : 146 101 858 €.....	11
II. La chaine prévisionnelle de l'épargne.....	12
III. Les dépenses d'investissement.....	13
IV. Présentation par territoire:.....	14
A. La section de fonctionnement	14
B. La section d'investissement	21
V. Le financement de l'investissement	24
LES BUDGETS ANNEXES	26
I. Le budget annexe GOLF	26
A. La section de fonctionnement	26
B. La section d'investissement	26
C. La dette	27
II. Budget annexe PROMOTION DU TOURISME	27
A. La section de fonctionnement	27
B. La section d'investissement	28
III. Budget annexe ACTIVITE COMMERCIALE TOURISME	28
A. La section d'exploitation	28
B. La section d'investissement	29
C. La dette	30
IV. Le budget annexe de l'assainissement non collectif (SPANC)	30
A. La section d'exploitation	30
B. La section d'investissement	32
V. Budget annexe CINEMA.....	32
A. La section d'exploitation	33
B. La section d'investissement	33
C. La dette	34
VI. Budget annexe PORT DIELETTE.....	34
A. La section d'exploitation	34
B. La section d'investissement	35
VII. Budget annexe DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS M4.....	36
A. La section d'exploitation	37
B. La section d'investissement	38
C. La dette	39
VIII. Le Budget annexe de l'EAU	39
A. La section d'exploitation	39
B. La section d'investissement	41
C. La dette du budget de l'eau	42
IX. Budget annexe ASSAINISSEMENT OPTION TVA	43
A. La section d'exploitation	43
B. La section d'investissement	45
C. La dette du budget de l'assainissement	46
X. Budget annexe DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENTE M14.....	47
A. La section d'exploitation	47
B. La section d'investissement	48
C. La dette	49

XI.	Budget annexe DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS M14	49
A.	La section d'exploitation	49
B.	La section d'investissement	50
C.	La dette	50
XII.	Budget annexe ABATTOIR	51
A.	La section d'exploitation	51
B.	La section d'investissement	52
C.	La dette	52
XIII.	Budget annexe TRANSPORTS	53
A.	La section d'exploitation	53
B.	La section d'investissement	54
C.	La dette	55
XIV.	Budget annexe DECHETS MENAGERS M4	56
A.	La section d'exploitation	56
B.	La section d'investissement	57
XV.	L'équilibre des budgets annexes	58

INTRODUCTION

Alors que la communauté d'agglomération du Cotentin (CAC) n'existait pas en 2016 et que le cumul de ses dépenses réelles de fonctionnement n'atteint pas le seuil fatidique de 50 millions d'euros, l'Etat a entendu la qualifier parmi les 322 collectivités et EPCI à fiscalité propre « invités » à contractualiser. Cette décision ignore les besoins structurels de croissance de ce nouvel établissement communautaire fort de ses 132 communes.

Le budget 2018 porte cependant l'ambition d'une communauté d'agglomération résolument engagée dans la mise en œuvre de ses compétences et dans l'organisation des solidarités vis-à-vis des territoires qui la composent. La CAC ne saurait par conséquent se contenter de répondre à un encadrement inadéquat de ses dépenses réelles de fonctionnement sans faillir à ces missions originelles inscrites dans sa charte fondatrice.

Ces inscriptions 2018 assurent une montée en puissance de l'établissement et de sa capacité à mettre en œuvre, dans des conditions matérielles adaptées et mesurées, les moyens d'administration, de conseil et d'ingénierie qui sied à un établissement en responsabilité de services publics aussi structurant que les déchets ménagers, l'eau, l'assainissement, les transports publics, le tourisme et le développement économique. De cet ajustement de moyens internes dépend la mise en œuvre progressive d'un programme d'investissements ambitieux, dont l'ampleur portée à 85 millions d'euros illustre le besoin d'équipement du territoire. Fort de ses équilibres qui laissent apparaître une épargne nette définitive de plus de 18 millions d'euros en 2017, d'un endettement parmi les plus modérés au niveau national, ce budget reste une première étape. Il nécessitera des ajustements en cours d'exercice pour affiner mieux encore ses prévisions et pour tenir compte des décisions qui restent à prendre tant en matière de compétences que de solidarité.

La commission locale des charges transférées sera ainsi sollicitée pour ajuster le niveau des attributions de compensations aux rétrocessions et aux transferts de compétences et d'équipements qui seront décidées avant la fin du premier semestre. Le budget sera alors ajusté en conséquence.

La dotation de solidarité communautaire sera également amenée à évoluer afin de couvrir les pertes de DGF que pourraient subir certaines communes du fait de la création de la CAC. Elle sera également mise à contribution pour répartir une fraction de la croissance des bases fiscales qui sera constatée en cours d'exercice afin de compenser la stabilité des attributions de compensations versées.

Enfin, une politique volontariste de fonds de concours sera décidée d'ici le vote du budget supplémentaire et sera dotée d'une enveloppe annuelle significative à répartir entre 2018 et 2020. Ces crédits accompagneront les projets d'investissement des communes, sélectionnés selon des critères qu'il reste à définir dans un règlement d'attribution de fonds de concours.

LE BUDGET GENERAL : 294 millions d'euros

I. Présentation générale des équilibres

Tous mouvements confondus, le budget général s'équilibre à 294 175 808 € dont 208 716 843 € en section de fonctionnement et à 85 458 965 € en section d'investissement.

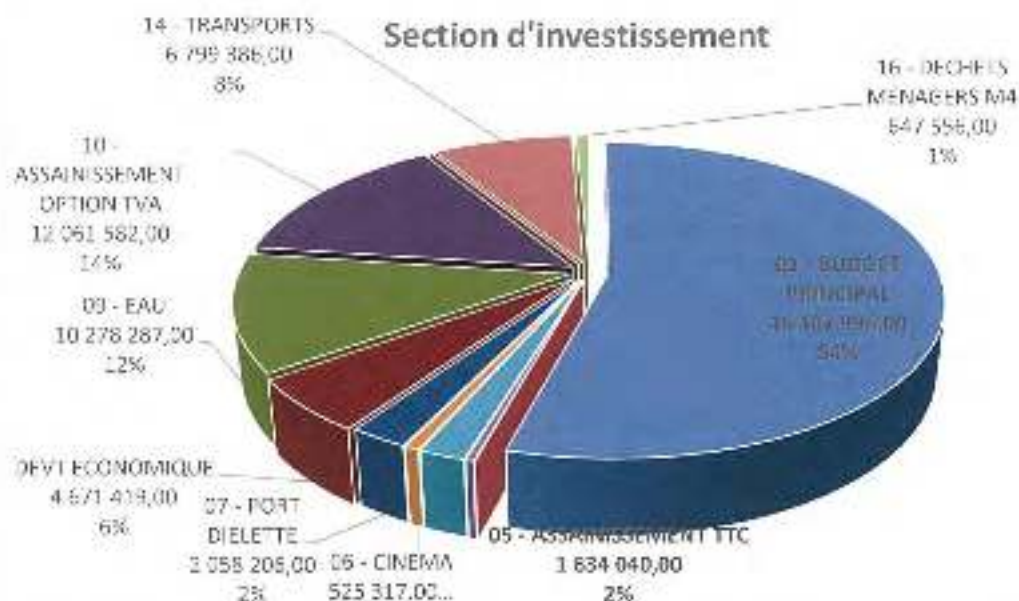
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
01 - BUDGET PRINCIPAL	146 101 858,00	46 407 998,00	192 509 856,00
02 - GOLFS	23 000,00	7 233,00	30 233,00
03 - PROMOTION DU TOURISME	71 038,00	21 730,00	92 768,00
04 - ACTIVITE COMMERCIALE TOURISME	257 110,00	288 353,00	545 463,00
05 - ASSAINISSEMENT TTC	586 410,00	1 634 040,00	2 220 450,00
06 - CINEMA	52 207,00	525 317,00	577 524,00
07 - PORT DIELETTE	1 542 070,00	2 058 206,00	3 600 276,00
08 - DEVT ECO LOCATIONS M4	239 490,00	939 486,00	1 178 976,00
09 - EAU	18 732 490,00	10 278 287,00	29 010 777,00
10 - ASSAINISSEMENT OPTION TVA	15 901 676,00	12 051 582,00	27 953 258,00
11 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENTE	5 723 185,00	2 969 506,00	8 692 691,00
12 - DEVELOPT ECO LOCATIONS M14	1 074 113,00	762 427,00	1 836 540,00
13 - ABATTOIR	262 958,00	57 858,00	320 816,00
14 - TRANSPORTS	15 863 364,00	6 799 385,00	22 662 750,00
15 - DECHETS MENAGERS M14	Intégré au budget principal – Fonction 812		
16 - DECHETS MENAGERS M4	2 285 874,00	647 555,00	2 933 430,00
Total	208 716 843,00	85 458 965,00	294 175 808,00

Le budget principal représente 70% du budget général à 146,1 MC suivi des budgets de l'Eau (9%, 18,7 MC), de l'Assainissement option TVA (8% ; 15,9 MC) des transports (8% ; 15,8 MC).

Le budget Déchets ménagers et assimilés érigé en budget annexe 15 lors de la création de l'agglomération du Cotentin a été intégré en 2018, pour raisons réglementaires, dans le budget principal, fonction 812.



La section d'investissement s'équilibre 85 458 985 € d'inscriptions tous mouvements confondus.



Le budget principal demeure le premier budget d'investissement avec 45,4 M€ suivi de près par ceux de l'eau (10,2 M€ ; 10%), de l'assainissement collectif (12 M€ ; 14%) et les transports (6,8 M€ ; 8%).

Il restera néanmoins à confirmer des crédits de paiement en fonction de la date lancement des opérations ainsi qu'à la solidité des plans de financement qui les soutiennent, ceci afin de maîtriser l'équilibre budgétaire à venir et notamment l'endettement communautaire.

II. La dette du budget général : 61,8 millions d'euros

Le stock de la dette du budget principal atteint 19,6 millions d'euros au 1^{er} janvier 2018, soit 31,7% de l'encours global, en diminution de 2,7 millions d'euros par rapport à 2017.

€	2017 ¹	2018	Var. 2018/2017 (€)	Var. 2018/ 2017 (%)
Encours au 01.01	22 350 891,57	19 599 767,97	-2 751 123,60	-12,3%

L'encours de dette par habitant s'élève à 105 euros, soit un niveau plus de trois fois inférieur à la moyenne des communautés d'agglomération de la même strate (100 000 à 249 999) dont le ratio atteignait 324 euros en 2016.

Le taux moyen de la dette du budget principal atteint 2,31 % au 1^{er} janvier 2018 reflétant ainsi une qualité budgétaire satisfaisante. À titre de comparaison, le taux moyen des communautés d'agglomération de la strate s'établissait à 3,23 % en 2016.

La dette du budget principal est saine avec 2/3 de taux fixe et 1/3 de taux variables indexés sur le livret A ou l'Euribor actuellement à des niveaux très faibles voir négatifs.

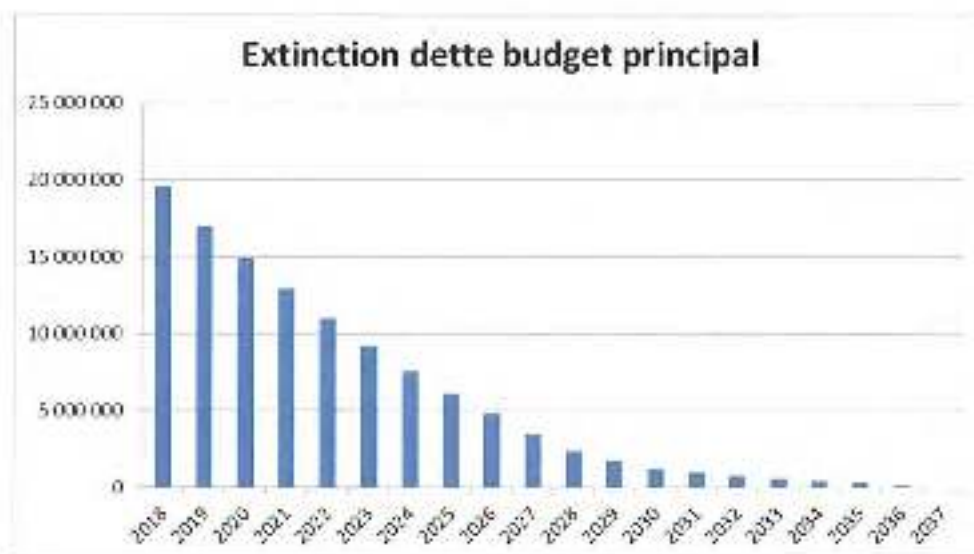


La capacité de désendettement mesure la solvabilité financière des collectivités locales vis-à-vis de leur dette. Elle permet de déterminer le nombre d'années théoriques nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute. En rapportant l'encours communautaire du budget principal à l'épargne brute prévisionnelle, ce ratio est d'1 an ce qui reste très éloigné du plafond de 12 ans fixé par l'Etat dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques.

À titre de comparaison, le délai moyen de désendettement des communautés d'agglomération en 2016 était de 5,1 années.

La durée résiduelle de la dette du budget principal est relativement courte avec une extinction progressive sur les 10 prochaines années (délai d'extinction en l'absence de nouveaux emprunts).

¹ Encours corrigé des emprunts transférés



Au regard de la charte Gissler, la dette du budget principal apparaît entièrement sécurisée avec 100 % de IA c'est-à-dire des emprunts à taux fixe ou à taux variable.

Le niveau des taux variables devrait rester faible en 2018 permettant aux charges financières d'être proportionnellement faibles dans l'annuité de la dette estimée à 3 millions d'euros pour 2018.

	Prévisionnel 2018
Amortissement du capital	2 649 035,70
Intérêts	381 318,49
Total annuité de la dette	3 030 354,19

La dette globale est répartie entre le budget principal, qui représente 31.67 % du total (19,6 millions d'euros), et 9 budgets annexes.

	Encours constaté au 01/01/2018	%
Budget principal	19 599 767.97	31.67%
Budget annexe Golf	168 083.52	0.27%
Budget annexe activités commerciales tourisme	49 000.00	0.08%
Budget annexe cinéma	3 316.33	0.01%
Budget annexe développement éco locations M4	630 631.74	1.02%
Budget eau	10 343 915.34	16.71%
Budget assainissement option TVA	27 501 734.92	44.43%
Budget annexe développement éco locations M14	1 540 345.81	2.49%
Budget annexe abattoir	85 701.00	0.14%
Budget annexe transports	1 970 030.75	3.18%
TOTAL	61 892 527.38	100.00%

LE BUDGET PRINCIPAL : 192,5 M€

Le budget principal s'équilibre tous mouvements confondus à 192 509 856 € dont 146 101 858 € en section de fonctionnement et 46 407 998 € en section d'investissement.

I. La section de fonctionnement

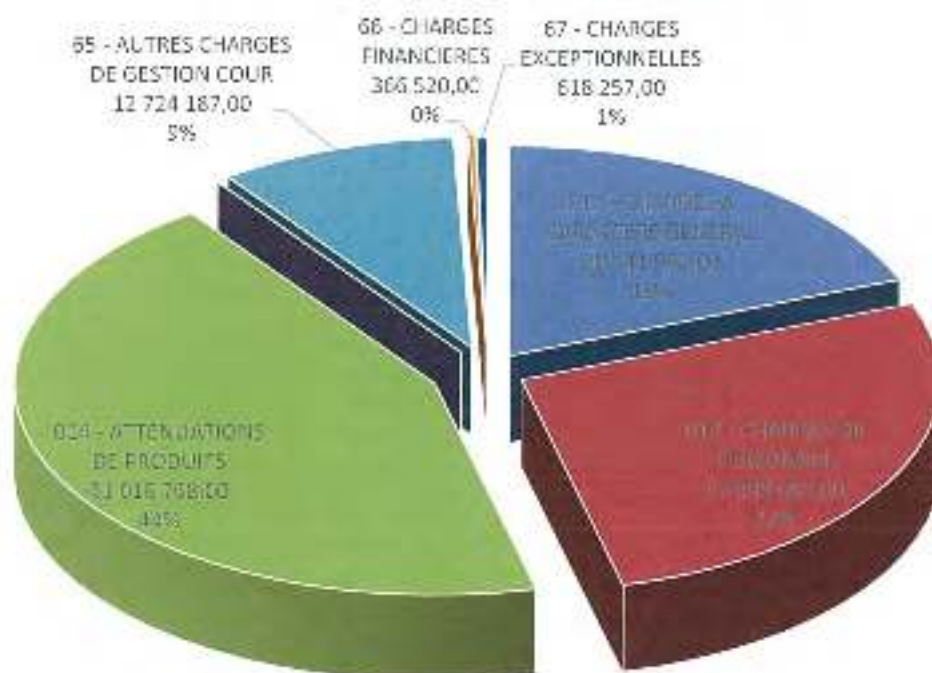
A. Les dépenses de fonctionnement : 146 101 858 €

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses à 138 862 976 € en mouvements réels et 7 438 882 € en mouvements d'ordre.

Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

CHAPITRE	B.P. 2017	B.P. 2018	Variation
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 464 836.00	26 441 582.00	179.37%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	28 984 522.00	37 493 692.00	29.36%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	59 205 787.00	61 018 758.00	3.06%
022 - DEPENSES IMPREVUES	1 000 000.00	0.00	-100.00%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	19 047 608.00	12 724 187.00	-33.20%
66 - CHARGES FINANCIERES	488 884.00	366 520.00	-25.03%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	145 585.00	618 257.00	324.67%
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS/DEPRE	0.00	0.00	0.00%
TOTAL DEPENSES REELLES	118 337 222.00	138 862 976.00	17.18%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	11 889 991.00	3 810 477.00	-67.95%
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	2 554 702.00	3 628 405.00	42.03%
TOTAL DEPENSES ORDRE	14 444 683.00	7 438 882.00	-48.50%
TOTAL GENERAL	132 781 905.00	146 101 858.00	10.03%

Dépenses réelles de fonctionnement



La caractéristique principale de la section de fonctionnement concerne le chapitre 014 qui représente 44% des dépenses réelles avec 61 millions d'euros dont l'attribution de compensation versée aux communes pour 52,2 millions d'euros.

a. Les charges à caractère général : l'intégration de l'ancien budget annexe des déchets ménagers

Les charges à caractère général assurent les dépenses courantes et quotidiennes du service public.

Ces dernières atteignent 26 441 562,00 millions euros au BP 2018 et sont l'addition des crédits employés par chacun des pôles de proximité au 31 décembre 2017, les charges transférées par les deux communes nouvelles ainsi que les dépenses à caractère général des nouvelles directions. Elles intègrent également pour 13,9 millions les charges à caractère général de la fonction 812 – collecte et traitement des ordures ménagères, qui faisaient jusqu'à présent partie du budget annexe n°15 : déchets ménagers et assimilés – TEOM et pour 734 278 € les remboursements de frais des budgets eau et assainissement.

b. Les charges de personnel : l'effet de l'intégration des compétences eau et assainissement

Les charges de personnels représentent de manière prévisionnelle 37,4 millions d'euros. Elles prennent en compte le Glissement Vieillesse Technicité estimé à 1%, les recrutements de personnel à hauteur de 50% des besoins prévisionnels de l'année 2018, l'intégration des personnels des budgets de l'eau et de l'assainissement. Les dépenses liées aux personnels des budgets annexes eau et assainissement sont compensées en recette par une somme équivalente (7 600 776 €). L'intégration de l'ex-budget 15 – Déchets Ménagers et Assimilés dans le budget principal est neutre au niveau des dépenses car les personnels en 2017 étaient payés par le budget principal et faisaient l'objet d'un remboursement par le budget annexe.

Rapportées à l'ensemble des charges de fonctionnement, la masse salariale représente 27% de la structure de la section.

c. Les atténuations de produit : une évolution attendue des AC et de la DSC

Premier poste de la section de fonctionnement avec 44% des dépenses, les atténuations de produits sont avant tout constituées des attributions de compensations (AC) définitives versées aux communes pour 52 200 613 millions d'euros. Ce montant est notamment le résultat de la neutralisation du transfert des ressources fiscales entre les communes et la communauté et les compétences transférées en 2017. Il sera de nouveau appelé à évoluer avant la fin de l'année suite aux travaux de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) qui proposera au conseil de fixer les AC définitives de chacune des 132 communes au vu des nouvelles compétences transférées ou des compétences rétrocédées. Enfin, ce poste sera appelé à se stabiliser dans les années à venir conformément à la nature rigide des AC et une fois que les transferts de compétences entre les communes et la communauté d'agglomération auront été définitivement arrêtés.

La dotation de solidarité communautaire (DSC) constitue le deuxième enjeu de ce chapitre. Conformément à la charte fondatrice, cette DSC portée à 2 M€ augmentera encore en 2018 afin de compenser aux communes les éventuelles pertes de dotations liées à la création de la communauté d'agglomération. Une réflexion sera également engagée afin de définir le montant de croissance fiscale communautaire susceptible de retourner aux communes pour assurer une actualisation de leurs attributions de compensations.

Comme cela a été exposé lors du débat d'orientation budgétaire, il existe potentiellement un déséquilibre systémique dans l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement entre la communauté et les 132 communes. Les attributions de compensation (AC) versées par la CAC aux communes sont financées par une fiscalité dynamique. Inversement, les AC des communes sont gelées mais doivent couvrir le financement des dépenses croissantes, notamment en ce qui concerne l'évolution de l'inflation et du glissement vieillesse technicité (GVT) de la masse salariale. Dès lors, il sera proposé en cours d'année de partager une fraction de la croissance annuelle fiscale communautaire dès que celle-ci sera connue, afin d'assurer et de partager le dynamisme attendu des recettes avec les communes membres.

Le solde de ce chapitre est notamment constitué du reversement sur le Fonds National de Garantie Individuel des Ressources (FNGIR) pour 6,2 millions d'euros et du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour 588 000 €.

d. Les autres charges de gestion courantes.

Le chapitre 65 représente avec 12 724 187 euros de crédits 9% des dépenses de la section

Ces crédits sont destinés à assurer le fonctionnement des services publics gérés sur des budgets annexes ainsi qu'à financer des tiers de l'établissement qu'ils soient publics (SDIS, ...) ou privés tels que le monde associatif. Parmi ces crédits, on trouve notamment :

- La participation au SDIS
- Les subventions aux budgets annexes à caractère administratif atteignent 71 038 euros contre 6 884 813 euros en 2017, car une subvention de 5 098 155 euros était versée au budget des déchets ménagers et assimilés TEOM.
- Les subventions aux budgets à caractère industriel & commercial atteignent quant à elles 1 523 566 euros dont 1 081 390 euros pour les transports publics.
- Les subventions de fonctionnement aux associations et personnes de droits privés pour 6 928 158 euros réparties en 3 685 309 euros de participations à la SPL tourisme, 543 863 euros pour la Maison de l'Emploi et la Formation (MEF) et 2 698 986 euros aux associations assurant ainsi les engagements pris par les anciennes communautés de communes vis à vis du secteur associatif local. De même suite à la dissolution du Syndicat Mixte du Cotentin, la communauté d'agglomération reprend à sa charge les subventions qui étaient versées par ce syndicat, à savoir 762 922 €.

Enfin, la section de fonctionnement se termine par les chapitres 66 et 67 charges financières et charges exceptionnelles pour un montant respectif de 366 520 euros et 618 257 euros soit un montant global de 984 777 euros. Le chapitre 66 comprend les charges concernant les intérêts de la dette qui ont été décrites au II. Le chapitre 67 comprend la subvention au budget annexe abattoir : 155 058 € ainsi qu'une subvention exceptionnelle au budget Déchets ménagers et assimilés (16) de 321 099 €. Cette somme correspond à l'excédent de l'ex-syndicat mixte cotentin traitement qui aurait dû revenir au budget annexe Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)- Redevance des Ordures Ménagères (REOM) mais qui avait été versé à tort au budget annexe DMA Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Lors de la DM de décembre 2017, il était prévu le remboursement du budget annexe DMA TEOM au budget annexe DMA REOM, cependant ce remboursement n'a pas été effectué. Afin de ne pas perdre cet excédent, il y a donc lieu de prévoir un versement du budget principal (qui se substitue au budget annexe DMA TEOM, suite à son intégration) vers le budget annexe DMA REOM.

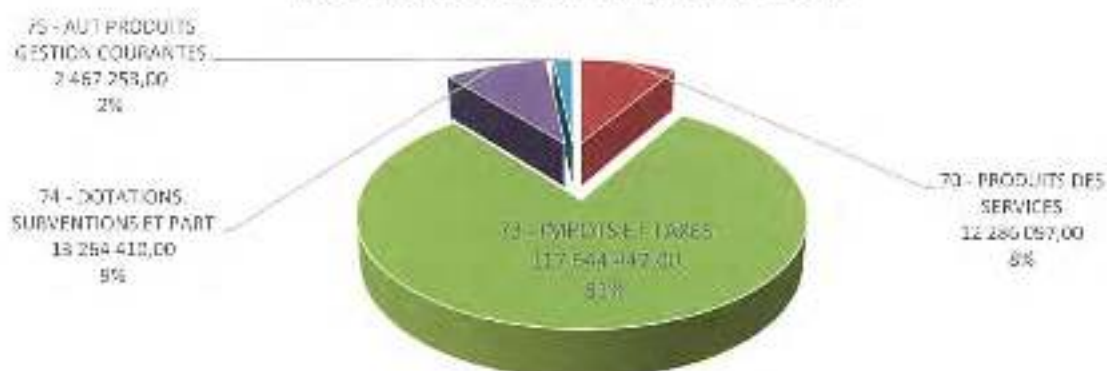
B. Les recettes de fonctionnement : 146 101 858 €

Les recettes s'équilibrent à 145 859 166 € en mouvements réels et 242 692 € en mouvements d'ordre.

Elles se décomposent de la manière suivante :

CHAPITRES	BP 2017	BP 2018	Variation
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	1 116 000.00	68 300.00	-93.88%
70 - PRODUITS DES SERVICES	14 707 709.00	12 286 097.00	-16.46%
73 - IMPOTS ET TAXES	99 534 486.00	117 644 447.00	18.19%
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	14 740 304.00	13 264 410.00	-10.01%
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	1 097 086.00	2 467 253.00	124.89%
76 - PRODUITS FINANCIERS	150 000.00	61 499.00	-59.00%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 086 500.00	67 160.00	-93.82%
78 - REPRISES SUR PROVISIONS/DEPREC	156 356.00	0.00	-100.00%
TOTAL RECETTES REELLES	132 588 441.00	145 859 166.00	10.01%
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	193 464.00	242 692.00	25.45%
TOTAL RECETTES D'ORDRE	193 464.00	242 692.00	25.45%
TOTAL GENERAL	132 781 905.00	146 101 858.00	10.03%

Recettes réelles de fonctionnement



Les impôts et taxes atteignent 117.6 M€ et représentent 81 % des recettes réelles de fonctionnement.

Les impôts économiques y figurent pour la plus grande part : cotisation foncière des Entreprises (CFE) : 44.3 M€, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) 11.7 M€, impôt forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) 5,2 M€ ; taxe sur les surfaces commerciales (Tascom) 2,2 M€, la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères pour 17.6 M€ et la taxe de séjour pour 0.7 M€.

Viennent ensuite la taxe d'habitation pour 23.2 M€ et les taxes foncières pour 10.3 M€ ;

Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) représente 1.4 M€ ; les attributions de compensation représentent environ 1 M€.

En termes d'évolution de ces recettes fiscales, la revalorisation forfaitaire des bases fixée au niveau national à 1.2 % pour 2018 a été intégrée. Pour 2018, cette revalorisation est fixée sur le taux d'inflation de l'année précédente.

Une évolution physique de 1% sur toutes les bases a été appliquée, sauf le foncier non bâti pour lequel la stabilité a été retenue avec revalorisation forfaitaire de 1,2%.

Le chapitre 74 représente 9 % des recettes de fonctionnement.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue la principale recette de ce chapitre : 7,4 M€, dont 0,8 M€ de dotation de base et 6,6 M€ de dotation de compensation des groupements.

Figure également 1,6 M€ au litre de l'allocation compensatrice pour les exonérations de taxe d'habitation.

Les subventions liées aux actions envers l'enfant, à la valorisation des déchets, et autres actions représentent 3,2 M€.

Les comptes 70 représentent également 8 % des recettes de fonctionnement.

La principale recette de ce chapitre concerne la masse salariale et les frais des budgets annexes, qui sont payés par le budget principal puis remboursés par les budgets annexes : 9,1 M€.

II. La chaîne prévisionnelle de l'épargne

La chaîne prévisionnelle de l'épargne du budget primitif 2018 se décline de la manière suivante :

	BP 2018
Dépenses de gestion courante	138 296 456.00
Recettes de gestion courante	145 859 166.00
épargne de gestion	7 562 710.00
- charges financières	366 520.00
épargne brute	7 196 190.00
- amortissement capital de la dette	2 683 826.00
épargne nette prévisionnelle	4 512 364.00

La chaîne de l'épargne dévoile un niveau d'épargne nette à 4,5 millions d'euros.

Ce chiffre a vocation à évoluer car certaines compétences ont été prises en charge par la communauté d'agglomération mais les attributions de compensation ne sont pas encore intégrées. Seul 1 M€ a été inscrit en diminution des montants d'AC versés afin de tenir compte de la prise de compétence eau/assainissement. La communauté d'agglomération attend notamment des compensations de Baie du Cotentin et du Département suite à la dissolution du Syndicat mixte du Cotentin ; des compensations des communes nouvelles de la Hague et Cherbourg-en-Cotentin. Sont attendues également les compensations pour les actions menées par la Maison de l'Emploi et la Formation.

L'épargne nette ne tient pas compte des résultats provisoires d'exécution de l'exercice 2017 qui sont les suivants.

Résultats provisoires de l'exercice 2017 :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	9 181 239.21	125 963 112.19
Dépenses	14 601 024.47	107 770 129.34
Résultat	-5 419 785.26	18 192 982.85

Résultats antérieurs reportés

	Investissement	Fonctionnement
Résultat	3 123 440.11	16 715 074.37

Résultat de clôture 2017

	Investissement	Fonctionnement
Résultat	-2 296 345,15	34 908 057,22

La section d'investissement est donc déficitaire de 2,2 M€ et la section de fonctionnement excédentaire de 34,9 M€.

Les restes à réaliser au 31/12/2017 sont :

- En dépenses : 10 514 030,84 €
- En recettes : 4 821 942,20 €

Le besoin de financement prévisionnel de la section d'investissement s'établit à 11 111 873,90 €, couvrant le solde des reports : 5 692 088,64 ainsi que le déficit prévisionnel : 5 419 785,26 €.

L'excédent de fonctionnement prévisionnel reporté s'élève ainsi à 23 796 183,32 €.

En prenant pour postulat de reprendre les résultats 2017 ainsi que les reports en n'effectuant aucune inscription complémentaire sur les sections de fonctionnement et d'investissement tant en dépenses qu'en recettes, il est possible de faire la simulation suivante :

	BP 2018
Dépenses de gestion courante	138 296 456,00
Recettes de gestion courante	169 655 349,32
<i>Dont Recettes exercice 2018</i>	<i>145 859 166,00</i>
<i>Dont excédent 2017</i>	<i>34 908 057,22</i>
<i>Besoin de financement investissement</i>	<i>-11 111 873,90</i>
épargne de gestion	31 358 893,32
- charges financières	366 520,00
épargne brute	30 992 373,32
- amortissement capital de la dette	2 683 826,00
épargne nette	28 308 547,32

Comme présenté ultérieurement, un emprunt d'équilibre de 28 653 131,00 € est prévu au budget primitif 2018 ; au vu de l'épargne nette dégagée, celui-ci devrait pouvoir être diminué au BS 2018.

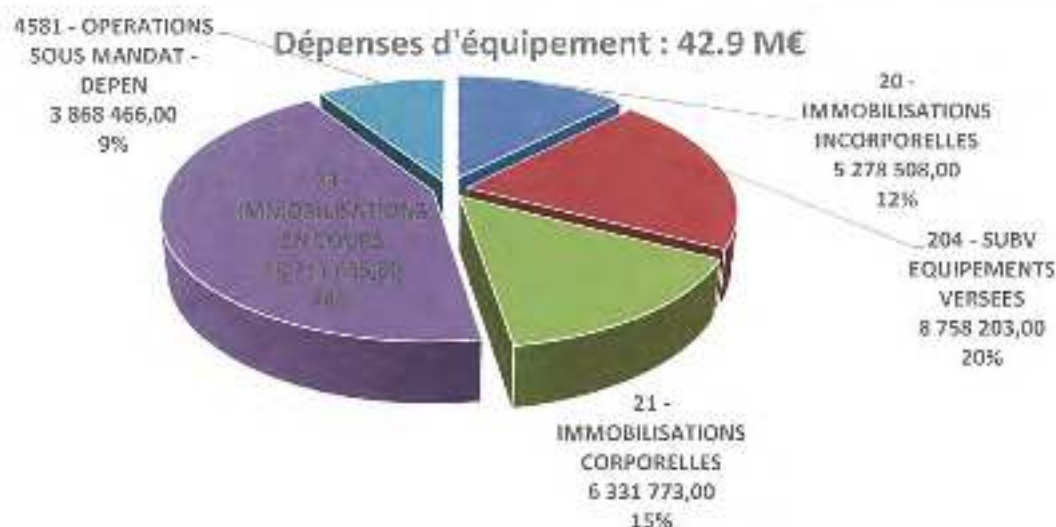
Il y aura lieu, cependant, de tenir compte au vu du Compte administratif 2017, des résultats des budgets annexes qui pourraient venir grever les dépenses de fonctionnement par le biais de subventions d'équilibre.

III. Les dépenses d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 46 407 998 € dont 45 648 631 € en mouvements réels et 759 367 € en mouvements d'ordre.

	BP 2018
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 699 026,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 278 508,00
204 - SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	8 756 203,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 331 773,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	18 711 635,00
26 - PARTICIPATIONS CREANCES RATTAC	20,00
27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	1 000,00
4581 - OPERATIONS SOUS MANDAT - DEPEN	3 868 466,00
Total dépenses réelles	45 648 631,00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	242 692,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	516 675,00
Total dépenses d'ordre	759 367,00
Total général	46 407 998,00

Les dépenses d'équipement représentent quant à elles 42 948 585 €. Elles se ventilent ainsi par nature :



IV. Présentation par territoire:

Le budget de chaque pôle de proximité a fait l'objet d'une présentation préalable en commission de territoire.

Le détail des propositions budgétaires des pôles est donc repris succinctement dans le présent rapport. Pour 2019, des compétences pourront faire l'objet de rétrocessions aux communes (Enfance, jeunesse, scolaire...) et pourront également être gérées en services communs. Ainsi, elles seront érigées en budget annexe dont les dépenses seront compensées par des attributions de compensation. Une présentation, plus précise, sera alors envisageable.

A. La section de fonctionnement

La présentation des budgets des pôles de proximité en fonctionnement ne prend pas en compte :

- les charges de personnels gérées en centralité par le service ressources humaines, en dehors des mises à disposition avec le Centre de Gestion qui restent gérées en pôle,
- Les charges financières gérées en centralité par le pôle finances,
- L'eau potable et l'assainissement collectif et non collectif qui font l'objet de budgets annexes,
- Les ordures ménagères qui sont gérés par la direction Déchets Ménagers et Assimilés.

Il s'agit d'une présentation des charges gérées par les pôles de proximité en

Les montants des propositions budgétaires des compétences Gémapi et Eaux Pluviales, ci-dessous, sont donnés à titre indicatif car ils sont déjà intégrés dans les pôles de proximité.

Les propositions réelles de fonctionnement par pôles de proximité se déclinent ainsi qu'il suit :

Pôle	Propositions 2018 dépenses	Propositions 2018 recettes
Coeur Cotentin	1 054 086.00	633 590.00
Cote des Isles	1 264 187.00	420 234.00
Douve et Divette	225 280.00	547 500.00
La Hague	61 500.00	-
La Saire	38 200.00	10 000.00
Les Pieux	4 595 567.00	2 313 044.00
Montebourg	1 115 454.00	513 300.00
St Pierre Eglise	441 845.00	414 660.00
Val de Saire	858 865.00	333 043.00
vallées de l'Ouve	752 257.00	257 364.00
Total pôles de proximités	10 417 351.00	5 642 735.00

Le pôle de proximité de Cherbourg-en-Cotentin n'est pas identifié en tant que tel, ses compétences sont intégrées dans les directions.

Directions	Propositions 2018 dépenses	Propositions 2018 recettes
Ressources humaines	28 101 969.00	7 600 776.00
Administration générale	232 800.00	-
Achats publics	63 800.00	-
Moyens généraux	1 370 600.00	-
Direction des systèmes d'information	284 400.00	-
Finances	63 246 428.00	110 470 136.00
Ingénierie Bâtiment	81 600.00	-
Système d'information géographique	37 300.00	-
Environnement	229 848.00	-
Déchets Ménagers et Assimilés	24 661 904.00	21 561 819.00
Urbanisme	259 030.00	535 700.00
Direction tourisme, nautisme, outil d'attractivité	4 263 458.00	-
Centre de ressources pôle stratégie et développement territorial	110 500.00	
Ingénierie stratégique	36 600.00	-
Transport	12 750.00	-
Habitat, politique de la ville	572 230.00	-
Direction économie et enseignement supérieur	1 439 328.00	-
Accès aux soins	184 540.00	48 000.00
communication	393 500.00	
soutien aux associations	277 400.00	-
Cycle de l'eau	270 032.00	-
Pôle qualité cadre de vie	73 000.00	-
Atelier mécanique	1 400.00	
Centralité	2 041 208.00	-
Total Directions de territoire	128 245 625.00	140 216 431.00

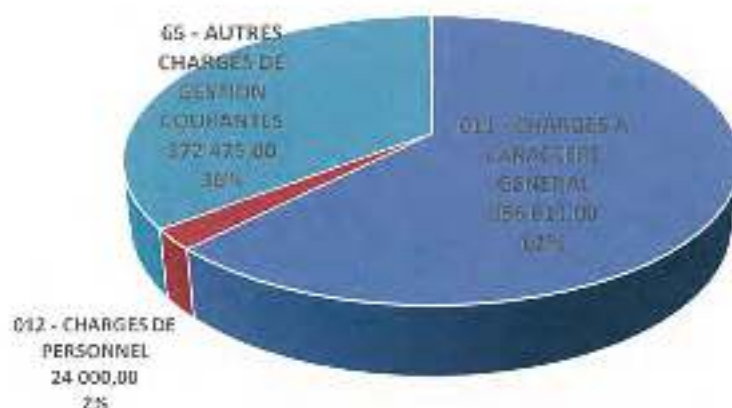
Total général	138 662 976.00	145 859 166.00
----------------------	-----------------------	-----------------------

Compétences	Propositions 2018 dépenses	Propositions 2018 recettes
GEMAPI	781 890.00	202 600.00
EAUX PLUVIALES	823 700.00	732 780.00

1. Le pôle de proximité du Cœur Cotentin :

Les dépenses de fonctionnement réelles du pôle Cœur cotentin se décomposent comme suit :

PÔLE DE PROXIMITE CŒUR COTENTIN DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



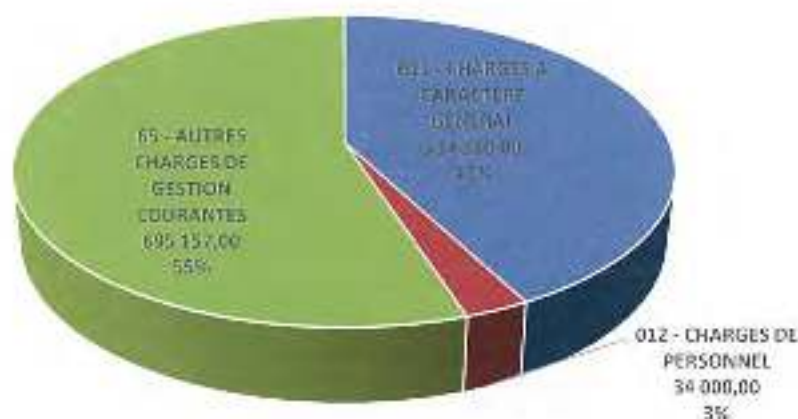
Les charges à caractère général représentent 62% du budget du pôle. Il s'agit des charges liées au fonctionnement du pôle et des services qu'il assure : la crèche, le Relais assistantes maternelles, le lieu d'accueil parents enfants, le réseau de lecture publique, l'entretien des salles de sports qui était de compétence communautaire...

Les charges de gestion courantes qui représentent 36% du budget, correspondent aux subventions liées au pôle, il s'agit ici, notamment des subventions versées pour le fonctionnement de la crèche (127 575 €), pour le pays d'Art et d'Histoire (95 000 €) et pour l'CPAH (50 000 €).

2. Le pôle de proximité de la Côte des Isles :

Les dépenses de fonctionnement réelles du pôle de la Côte des Isles se décomposent comme suit :

PÔLE DE PROXIMITE DE LA CÔTE DES ISLES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



Les charges à caractère général représentent 42% du budget du pôle. Il s'agit des charges liées au fonctionnement du pôle et des services qu'il assure : le Relais assistantes maternelles, le lieu d'accueil parents enfants et le café des parents, l'accueil de loisirs, le golf, le nettoyage des plages, le pôle nautique de Barneville Carteret...

Les charges de gestion courantes qui représentent 55% du budget du pôle, correspondent aux subventions historiques du pôle, il s'agit ici, notamment des subventions versées aux associations qui prennent en charge l'accueil de loisirs (390 500€), celles versées aux communes membres dans le cadre du contingent d'aide sociale (181 619 €), la subvention versée au SAG pour le transport (25 000 €).

3. Le pôle de proximité de Douve et Divette :

Les dépenses de fonctionnement réelles du pôle de Douve et Divette se décomposent comme suit :



Les charges à caractère général représentent 87% du budget du pôle. Il s'agit des charges liées au fonctionnement du pôle et des services qu'il assure : le Relais assistants maternelles, la crèche.

Les charges de gestion courantes qui représentent 13% du budget du pôle, correspondent aux subventions liées au pôle, il s'agit ici, notamment de la subvention pour le Tour de Normandie (18 000 €).

4. La commune nouvelle de La Hague :

Les dépenses de fonctionnement réelles de la commune nouvelle de la Hague se décomposent comme suit :



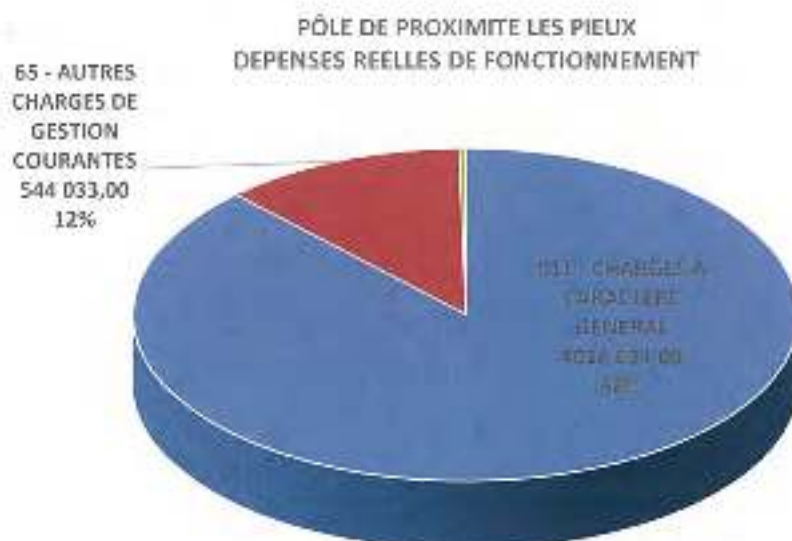
Les charges à caractère général représentent 18% du budget du pôle. Les charges de gestion courantes qui représentent 82% du budget, correspondent aux subventions liées au pôle, il s'agit ici, notamment de la subvention pour la Société Hippique Rurale (SHR) de Beaumont Hague.

5. Le pôle de proximité de la Saire :

Les dépenses de fonctionnement réelles du pôle de la Saire sont composées uniquement du chapitre charges à caractère général. Il s'agit des charges liées au fonctionnement du pôle.

6. Le pôle de proximité Les Pieux :

Les dépenses de fonctionnement réelles du pôle de proximité des Pieux se décomposent comme suit :

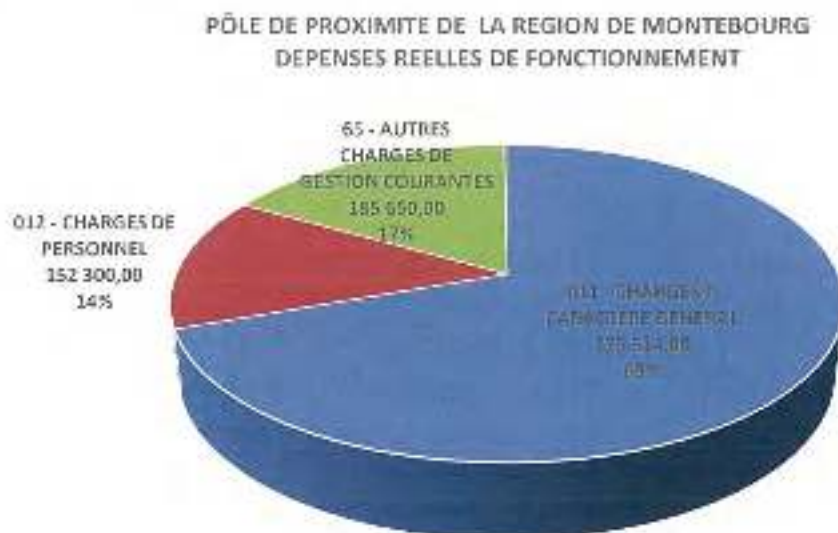


Les charges à caractère général représentent 88% du budget du pôle. Il s'agit des charges liées au fonctionnement du pôle et des services qu'il assure : le Relais assistantes maternelles, la petite enfance, les multi accueils, les hébergements collectifs, la restauration scolaire, la vie scolaire, la culture, l'école de musique, les équipements sportifs, la sécurité des plages.

Les charges de gestion courantes qui représentent 12% du budget du pôle, correspondent aux subventions liées au pôle, subventions versées aux associations du territoire ainsi qu'aux collèges.

7. Le Pôle de proximité de la Région de Montebourg :

Les dépenses de fonctionnement réelles du pôle de proximité de la région de Montebourg se décomposent comme suit :

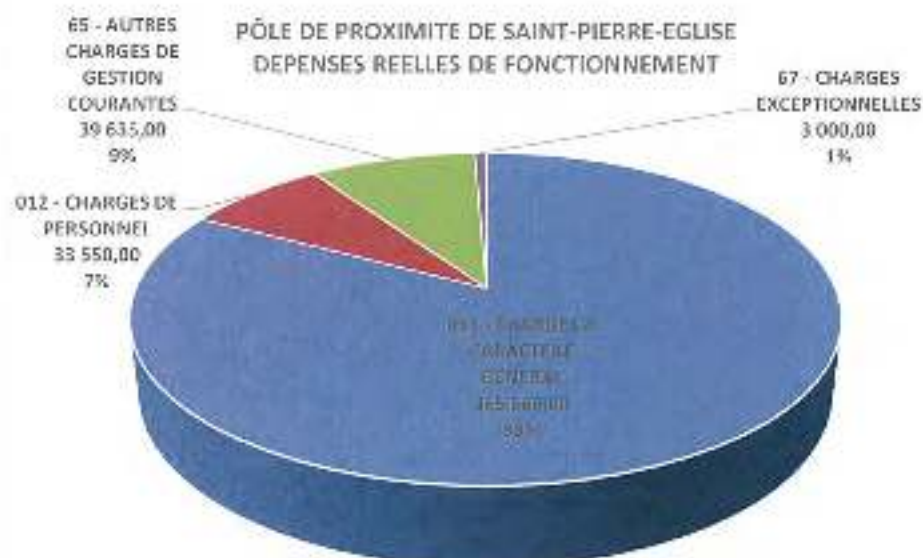


Les charges à caractère général représentent 69% du budget du pôle. Il s'agit des charges liées au fonctionnement du pôle et des services qu'il assure : le Relais assistantes maternelles, le centre de loisirs, la salle de sports, la restauration scolaire, le scolaire.

Les charges de gestion courantes qui représentent 17% du budget du pôle, correspondent aux subventions liées au pôle. Il s'agit ici, notamment des subventions versées aux associations du territoire comme les amis du hangar à dirigeable d'Ecausseville, les participations aux frais de fonctionnement des écoles du territoire.

8. Le pôle de proximité de Saint-Pierre-Eglise :

Les dépenses de fonctionnement réelles du pôle de proximité de Saint-Pierre-Eglise se décomposent comme suit :

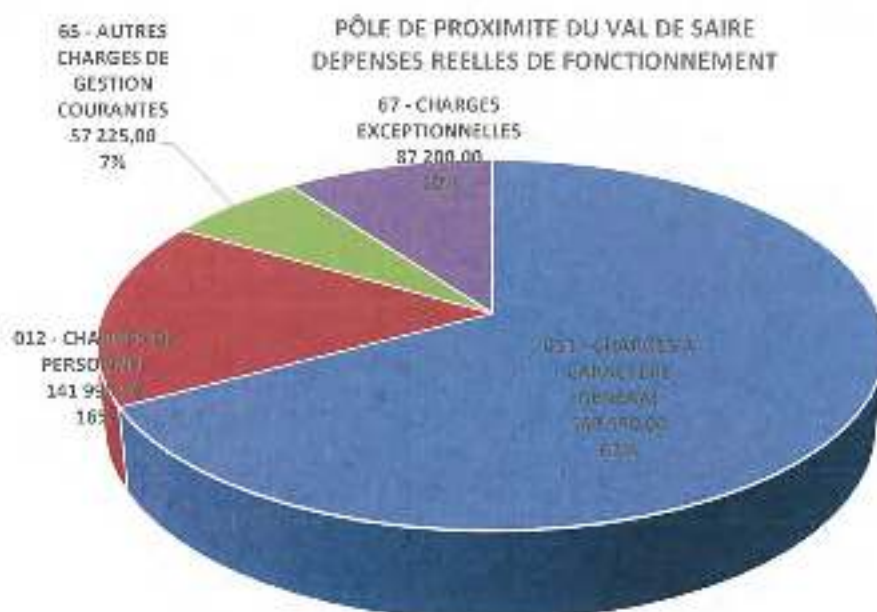


Les charges à caractère général représentent 83% du budget du pôle. Il s'agit des charges liées au fonctionnement du pôle et des services qu'il assure : le Relais assistantes maternelles, le complexe sportif, le stade, le centre de loisirs, les activités périscolaires, les garderies.

Les charges de gestion courantes qui représentent 9% du budget du pôle, correspondent aux subventions. Il s'agit ici, notamment de subventions versées aux collèges (13 055 €), à l'amicale des sapeurs-pompiers.

9. Le pôle du Val de Saire :

Les dépenses de fonctionnement réelles du pôle de proximité du Val de Saire se décomposent comme suit :

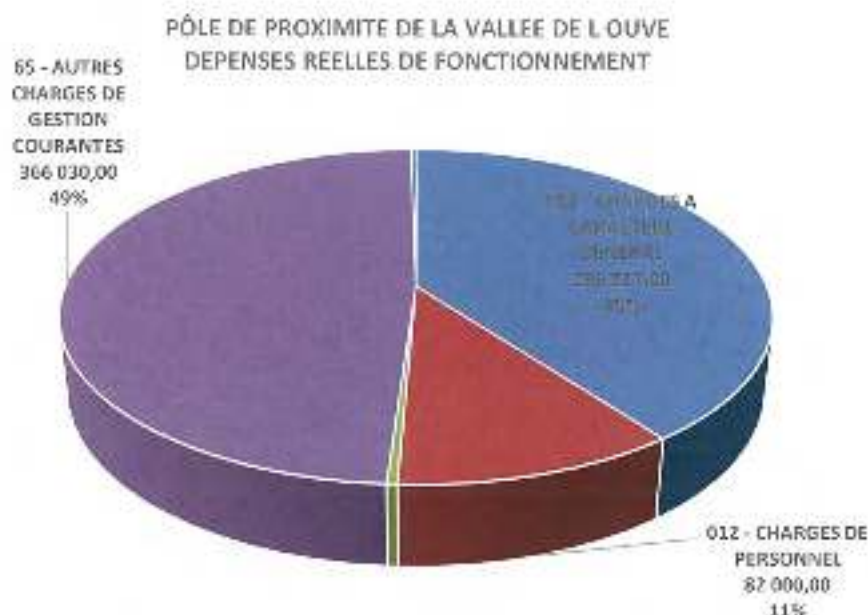


Les charges à caractère général représentent 67% du budget du pôle. Il s'agit des charges liées au fonctionnement du pôle et des services qu'il assure : le Relais assistantes maternelles, les gymnases, le salle de tennis, le lieu d'accueil parents enfants, le centre de loisirs, tickets sport, maison des jeunes, les temps d'activités périscolaires.

Les charges de gestion courantes qui représentent 7% du budget du pôle, correspondent aux subventions. Il s'agit ici, notamment de subventions aux associations situées sur le territoire du pôle de proximité.

10. Le pôle de proximité de la Vallée de l'Ouve :

Les dépenses de fonctionnement réelles du pôle de proximité de la vallée de l'ouve se décomposent comme suit :

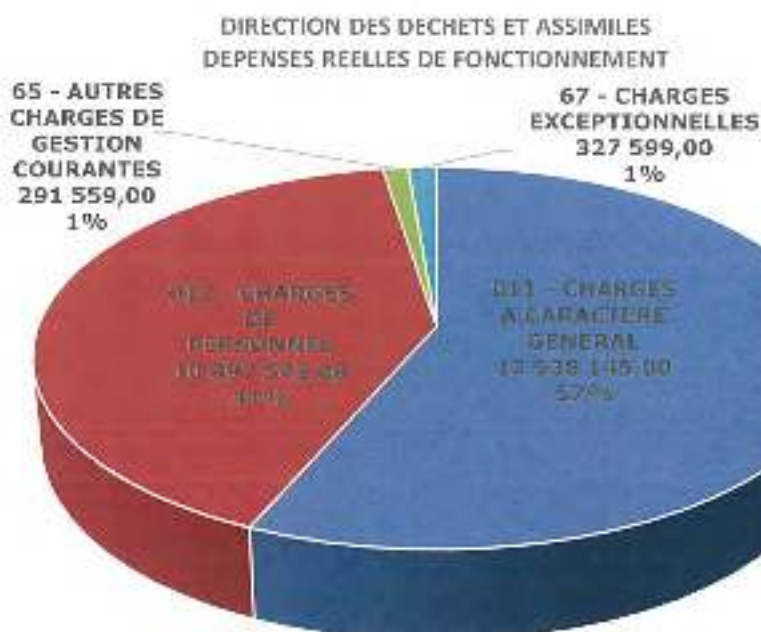


Les charges à caractère général représentent 40% du budget du pôle. Il s'agit des charges liées au fonctionnement du pôle et des services qu'il assure : le Relais assistantes maternelles, le lieu d'accueil parents enfants, le scolaire, les temps d'activités périscolaires.

Les charges de gestion courantes qui représentent 49% du budget du pôle, correspondent aux subventions. Il s'agit ici, principalement de la participation versée au syndicat intercommunal Scolaire (301 700 €) et des participations aux écoles privées (53 500€).

11. La direction des Déchets Ménagers et Assimilés

Les dépenses de fonctionnement réelles de la direction des déchets ménagers et assimilés se décomposent comme suit :



Les charges à caractère général représentent 57% du budget de la direction des déchets ménagers et assimilés. Dans ce chapitre figure la Taxe Générale sur les Activités polluantes (TGAP) qui représente une dépense provisionnelle de 1 085 000 € TTC pour 2018. La TGAP est de 16 € H.T la tonne pour le centre d'enfouissement du HAM et de 8,60€ H.T pour le centre de Cavigny, pour 2018, l'estimation des tonnages est respectivement de 53 000 tonnes et de 16 000 tonnes ; celle-ci est en augmentation de 1€/tonne par rapport à 2017, ce qui représente un coût supplémentaire de 69 000 €. La révision des marchés représente, quant à elle, une augmentation des dépenses de 1,6%.

Le déficit provisionnel (3 100 085 €) est lié au maintien du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

B. La section d'investissement

Les propositions budgétaires sont réparties ainsi qu'il suit :

Pôle	Propositions 2018 dépenses	Propositions 2018 recettes
Coeur Cotentin	7 020 549.00	689 720.00
Cote des Isles	455 563.00	19 013.00
Douve et Divette	285 000.00	200.00
La Hague	111 202.00	13 408.00
La Saire	3 665.00	-
Les Pleux	8 044 058.28	1 527 704.00
Montebourg	1 107 383.00	6 000.00
St Pierre Eglise	539 900.00	280 254.00
Val de Saire	69 461.00	30 476.00
Vallée de l'Ouve	121 552.00	19 761.00
Total pôles de proximités	17 758 333.28	2 586 536.00

Directions	Propositions 2018 dépenses	Propositions 2018 recettes
Ressources humaines	17 000.00	-
Administration générale	12 000.00	-
Achats publics	52 000.00	-
Moyens généraux	310 000.00	-
Direction des systèmes d'information	405 300.00	-
Finances	520 207.00	339 552.00
Ingénierie Bâtiment	5 698 600.00	3 868 466.00
SIG	52 000.00	-
Environnement	250 000.00	150 000.00
Déchets ménagers et assimilés	5 404 744.00	190 315.00
Urbanisme	2 005 623.00	389 900.00
Direction tourisme, nautisme, outil d'attractivité	18 650.00	-
Centre de ressources pôle stratégie et développement territorial	1 550 000.00	-
Ingénierie stratégique	-	-
Transport	85 000.00	-
Habitat, politique de la ville	142 020.00	-
Direction économie et enseignement supérieur	3 858 000.00	-
Accès aux soins	-	-
Communication	67 500.00	-
Cycle de l'eau	3 501 420.00	-

Directions	Propositions 2018 dépenses	Propositions 2018 recettes
Centralité	3 930 233.72	30 907 672.00
Total DT	27 890 297.72	35 865 905.00
Total général	45 648 631.00	38 452 441.00
Compétences	Propositions 2018 dépenses	Propositions 2018 recettes
GEMAPI	1 185 420.00	264 000.00
EAUX PLUVIALES	2 811 202.00	13 408.00

1. Répartition des dépenses d'investissement par pôle :

Pôle	Propositions 2018 dépenses	Détail
Coeur Cotentin	7 020 549.00	Construction de la Maison des services de Bricquebec Travaux et aménagement salle de sports Mobilier pour le RAM Construction du bâtiment multi accueils à Bricquebec Equipements structurants: plateau sportif, maison des services à Valognes Frais d'études aménagement du territoire Subvention aménagement du territoire réserve foncière Grand Saint Lin Construction PSLA à Valognes
Cote des Isles	455 563.00	Acquisition de terrains Subvention d'équipement aux communes Mobilier pour l'accueil de loisirs matériel et outillage pour le golf
Douve et Divette	285 000.00	Subvention d'équipement projet d'intérêt national Mobilier Boucles locales
La Hague	111 202.00	Schéma directeur Eaux pluviales
La Saire	3 665.00	Boucles locales Mobilier
Les Pieux	8 044 058.28	Restauration scolaire Multi accueils X 4 Mobilier pour l'accueil Frais d'insertion Ecole de musique Equipements sportifs entretien de bâtiments Espaces verts Etude littoral Electrification rurale Subvention d'équipements (3,4 M€)
Montebourg	1 107 383.00	Etudes et travaux hangar Ecusseville travaux complexes sportifs travaux gendarmerie Acquisition d'un bus travaux cuisine centrale changement du Self Acquisition lave vaisselle pôle enfance jeunesse (une partie) Travaux maternelle et primaires
St Pierre Eglise	539 900.00	Acquisition de mobilier pour le centre socio culturel Boucles locales travaux complexe sportifs opération sous mandats GEMAPI
Val de Saire	69 461.00	Acquisition de matériel bureaux informatique, mobilier Salle de sports
Vallée de Douve	121 552.00	Travaux de goudronnage de la cour de la gendarmerie travaux divers dans les écoles: mobilier, menuiseries... réfection des sanitaires d'une école
Total pôles de proximités	17 758 333.28	

Directions	Propositions 2018 dépenses	Détail
Ressources humaines	17 000.00	meublier
Administration générale	12 000.00	Divers
Achats publics	52 000.00	frais d'insertion commande publique un véhicule léger
Moyens généraux	310 000.00	installation réseaux siège 3 véhicules meublier pour le siège
DSI	405 300.00	acquisition de 300 tablettes acquisition logiciels dont courriers, imprimantes, PC installation téléphone du siège
Finances	520 207.00	Emprunts Achat de meublier pour service budget et comptabilité AC Exceptionnelles voirie un véhicule léger
Ingénierie Bâtiment	5 698 600.00	Etudes et Maîtrise d'œuvre Intechmer Travaux pour le siège 2 véhicules pour direction ingénierie Service communs voirie Les Pieux
SIG	62 000.00	Logiciels gestion des métadonnées Recepteur GPS centimétrique un véhicule agent terrain
Environnement	250 000.00	Etudes AMO territoire durable
DMA	5 404 744.00	6 véhicules légers et utilitaires un chariot télescopique 4 Bennes à Ordures ménagères 1 poids lourds collecte des PAV Bacs roulants PAV aériens et enterrés Investissements liés au respect réglementaire des déchetteries Aménagement déchetterie Bricquebec, Valognes, Gréville Aménagement déchetterie Querqueville (compléments) Aménagements déchetteries Anneville en Saire et Varouville
Urbanisme	2 005 623.00	PLUi Infracommunautaires meublier bureaux et informatiques Frais d'études, commissaire enquêteur réalisation des documents d'urbanisme Subvention au SCOT Etudes centre de vacances Quinéville
Direction tourisme, nautisme, outil d'attractivité	18 650.00	Chemin littoral GR 223
Centre de ressources pôle stratégie et développement territorial	1 550 000.00	Suppression de l'AP/ CP développement numérique remplacée par une inscription annuelle en fonction des travaux
Ingénierie stratégique	-	
Transport	85 000.00	Etudes intermodalités actualisation de marchés Projet Bhyke
Habitat, politique de la ville	142 020.00	Equipements logement étudiants Travaux aire d'accueil des gens du voyage Valognes et CEC Achat actions HLM

Directions	Propositions 2018 dépenses	Détail
Direction économie et enseignement supérieur	3 858 000.00	Station Hydrogène Travaux et études ZAC des Fourches et Brequerel Travaux ZAC Benecere Etudes ZAC Penes me subvention travaux site universitaire (ex SMC)
Accès aux soins	-	
Communication et soutien aux associations	67 500.00	Site internet de l'agglomération
Cycle de l'eau	3 501 420.00	Part CEC: GEMAPI Eaux pluviales Acquisition de 2 véhicules
Pôle qualité cadre de vie	-	
Atelier mécanique	-	
Centralité	3 930 233.72	Subventions budget Port Dielette Emprunt
Total des territoires	27 890 297.72	

2. Les Autorisations de programmes / Crédits de Paiements (AP/CP) et opérations d'équipements :

Les dépenses et recettes d'investissement liées à la construction du Centre Nautique sur le pôle de proximité de Cœur du Cotentin, ainsi que le projet Intechmer sur le pôle de proximité de Cherbourg-en-Cotentin ne sont pas inscrites au budget primitif 2018. Elles feront l'objet d'une programmation pluri-annuelle inscrite dans le cadre d'AP/CP au budget supplémentaire 2018.

Par ailleurs, sur le pôle de proximité des Pieux, les travaux de réaménagements de bourg étaient inscrits en AP/CP. En raison du retour de compétence voirie, l'AP/CP est clôturée. Les travaux sont prévus dans le cadre du service commun voirie et inscrits en opération pour compte de tiers.

Pour le pôle de proximité de Cherbourg-en-Cotentin, l'AP/CP développement numérique est clôturée. Les inscriptions budgétaires se feront annuellement en fonction de l'avancée des travaux. Pour 2018, l'inscription est de 1,5M€.

Des opérations d'équipements vont également être créés en lien avec les AP/CP, afin de permettre une souplesse de gestion, tout en respectant le montant du crédit de paiement ouvert pour l'année.

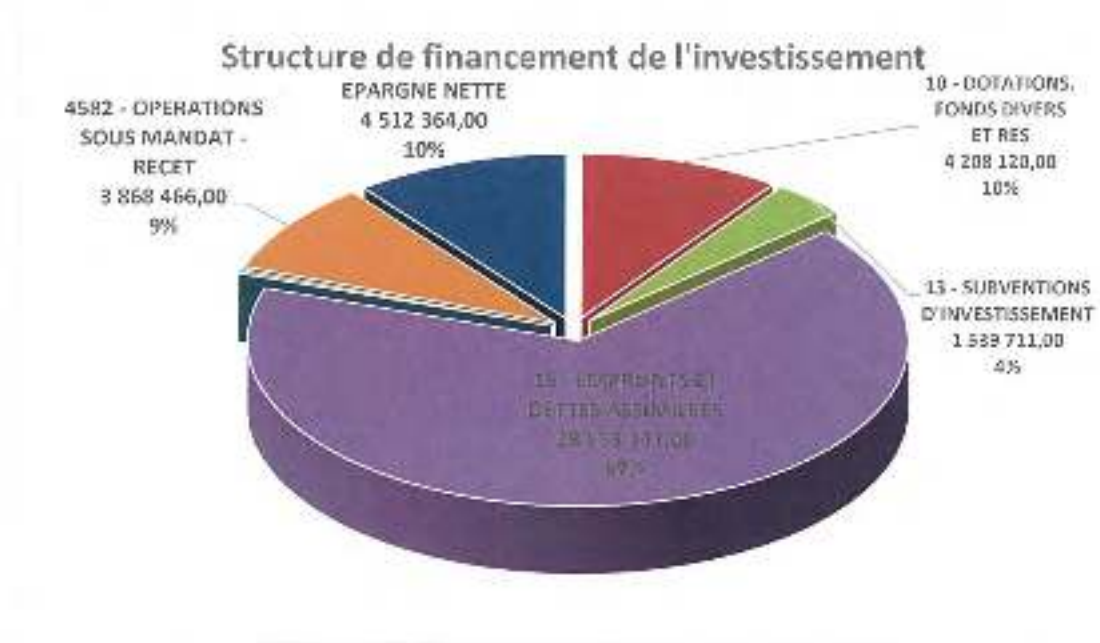
V. Le financement de l'investissement

Les recettes d'investissement équilibrent la section d'investissement à 46 407 998 € dont 38 452 441 € en mouvements réels et 7 955 557 € en mouvements d'ordre.

Elles se décomposent comme suit :

INVESTISSEMENT	BP 2018
074 - PRODUITS DES CESSIONS	33 013.00
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	4 208 120.00
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 539 711.00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	28 853 131.00
204 - SUBV EQUIPEMENTS	150 000.00
4582 - OPERATIONS SOUS MANDAT - RECET	3 858 456.00
Total recettes réelles	38 452 441.00
071 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONC	3 810 477.00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	3 628 405.00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	516 675.00
Total recettes d'ordre	7 955 557.00
Total Recettes Investissement	46 407 998.00

Le financement prévisionnel de l'investissement est assuré par un emprunt d'équilibre ainsi que par l'épargne nette et les dotations :



2017. L'emprunt d'équilibre sera diminué au budget supplémentaire en fonction des résultats de clôture de l'exercice

LES BUDGETS ANNEXES

Les budgets annexes sont au nombre de quatorze.

5 budgets annexes sont sous nomenclature M14.

9 budgets annexes sont sous nomenclature M4/42/49.

La méthode utilisée pour équilibrer les budgets annexes est :

- pour la section de fonctionnement d'effectuer un virement à partir du budget principal si la section de fonctionnement est déficitaire
- pour la section d'investissement, d'effectuer un virement à partir de la section de fonctionnement/d'exploitation du budget annexe si celle-ci est excédentaire, ou d'avoir recours à l'emprunt dans le cas contraire.

En effet, il a été nécessaire d'inscrire des emprunts d'équilibre pour assurer le financement des investissements de la plupart des budgets annexes car l'équilibre du budget primitif s'effectue sans reprise anticipée des résultats.

I. Le budget annexe GOLF

Ce budget ne concerne que le pôle de proximité de Montebourg.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus :

- en section de fonctionnement à 23 000 €,
- en section d'investissement à 7 233 €.

A. La section de fonctionnement

1. Les dépenses de fonctionnement

3.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses à 23 000 € en mouvements réels.

Sur le budget 2018, l'étude (6 000€) pour le suivi naturaliste du site est inscrite sur le budget du golf alors qu'elle était auparavant prévue sur le budget principal.

Les dépenses de fonctionnement, se décomposent comme suit :

	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 966,00	14 993,00	278,04
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	3,00	3,00	/
66 - CHARGES FINANCIERES	12 128,00	8 004,00	-34,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES	16 097,00	23 000,00	42,88
023 virements à la section d'investissement	6 903,00		/
TOTAL GENERAL	23 000,00	23 000,00	/

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes proviennent exclusivement des produits de gestion courante : revenus des Immeubles et produits divers de gestion courante pour 23 000 €.

B. La section d'investissement

Les dépenses servent exclusivement à rembourser le capital emprunté pour un montant de 7 233 €.

C. La dette

La dette du budget annexe du golf :

En €	2017	2018	Var. 2018/2017 (C)	Var. 2018/2017 (%)
Encours au 01.01	174 986,31	168 083,52	-6 902,79	-3,9%

Les caractéristiques de la dette du budget golf sont les suivantes :

- Taux moyen : 4,78%
- Durée résiduelle moyenne : 15 ans et 11 mois
- Charte Gisser : 100% de l'encours classé 1A
- Structure de l'encours : 100% sur taux fixe

	Prévisionnel 2018
Amortissement du capital	7 232,75
Intérêts	8 034,39
Total annuité de la dette	15 267,14

II. Budget annexe PROMOTION DU TOURISME

Suite à la création de la SPL Tourisme, l'ensemble des activités tourisme de la centralité et des pôles de proximité de Montebourg, Cœur du Cotentin, syndicat mixte du tourisme de la Hague, Saint Vaast La Hougue et Saint Pierre Eglise sont gérés par la SPL. Le budget Promotion du Tourisme prend en charge désormais, uniquement la gestion du Moulin Marie Ravenel, situé sur le pôle de proximité de Saint-Pierre-Eglise.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus :

- en section de fonctionnement 71 038 €,
- en section d'investissement à 21 730 €.

A. La section de fonctionnement

1. Les dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses à 49 308 € en mouvements réels et 21 730 € en mouvements d'ordre. Au vu des importants changements intervenus depuis le 1^{er} janvier 2018 sur ce budget, le calcul de l'évolution entre 2017 et 2018 n'est pas pertinent.

Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

	BP 2018
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	49 308,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES	49 308,00
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	21 730,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	21 730,00
TOTAL GENERAL	71 038,00

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes s'équilibrent à 71 038 € en mouvements réels.

Elles se décomposent de la manière suivante :

	BP 2018
70 - PRODUITS DES SERVICES	0,00
73 - IMPOTS ET TAXES	0,00
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	0,00
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	71 038,00
TOTAL GENERAL	71 038,00

Les recettes de fonctionnement proviennent de la subvention exceptionnelle versée par le budget principal pour équilibrer la section de fonctionnement.

B. La section d'investissement

1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'équilibrent à 21 730 € en mouvements réels et sont uniquement des dépenses liées à des frais d'études sur les besoins en eau et la renaturation du site du moulin Marie Ravenel.

Elles se décomposent de la manière suivante :

	BP 2018
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 730,00
TOTAL	21 730,00

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'équilibrent à 21 730 € en mouvements d'ordre.

Elles se décomposent comme suit :

	BP 2018
040 - OPER. ORDRE TRANS ENTRE SECTION	21 730,00
TOTAL	21 730,00

III. Budget annexe ACTIVITE COMMERCIALE TOURISME

Suite à la création de la SPL Tourisme, l'ensemble des activités tourisme de la centralité, et des pôles de proximité de Côte des Isles et Saint Pierre Eglise sont gérés par la SPL. Le budget activités commerciales tourisme prend en charge désormais, uniquement la gestion du Moulin de Fierville, situé sur le pôle de proximité de la côte des Isles.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus :

- en section d'exploitation à 257 110 €.
- en section d'investissement à 288 353 €.

A. La section d'exploitation

1. Les dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses à 257 110 € en mouvements réels. Au vu des importants changements intervenus depuis le 1^{er} janvier 2018 sur ce budget, le calcul de l'évolution entre 2017 et 2018 n'est pas pertinent.

Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	76 100
012 - CHARGES DE PERSONNEL	180 000
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	5
66 - CHARGES FINANCIERES	905
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	100
TOTAL	257 110

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes s'équilibrent à 257 110 € en mouvements réels.

Elles se décomposent de la manière suivante :

	BP 2018
70 - VENTES DE PRODUITS	65 000,00
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	192 110,00
TOTAL	257 110,00

La section de fonctionnement s'équilibre avec une subvention d'équilibre du budget principal de 192 110€.

B. La section d'investissement

1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'équilibrent à 288 353 €.

Les dépenses d'équipement représentent quant à elles 284 353 €. La réhabilitation du site touristique est prévue.

Chapitre	B.P. 2018
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 000,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 000,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	280 353,00
TOTAL GENERAL	288 353,00

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'équilibrent à 288 353 € en mouvements réels. Elles se décomposent comme suit :

	BP 2018
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	288 353,00
TOTAL GENERAL	288 353,00

La section d'investissement s'équilibre par le biais d'un emprunt de 288 353 €.

C. La dette

La dette du budget annexe activités commerciales tourisme :

En €	2017	2018	Var. 2018/2017 (€)	Var. 2018/2017 (%)
Encours au 01.01	53 000,00	49 000,00	-4 000,00	-7,5%

Les caractéristiques de la dette du budget activités commerciales tourisme sont les suivantes :

- Taux moyen : 1,94%
- Durée résiduelle moyenne : 12 ans et 02 mois
- Charte Gissler : 100% de l'encours classé 1A
- Structure de l'encours : 100% sur taux fixe

	Prévisionnel 2018
Amortissement du capital	4 000,00
Intérêts	912,00
Total annuité de la dette	4 912,00

IV. Le budget annexe de l'assainissement non collectif (SPANC)

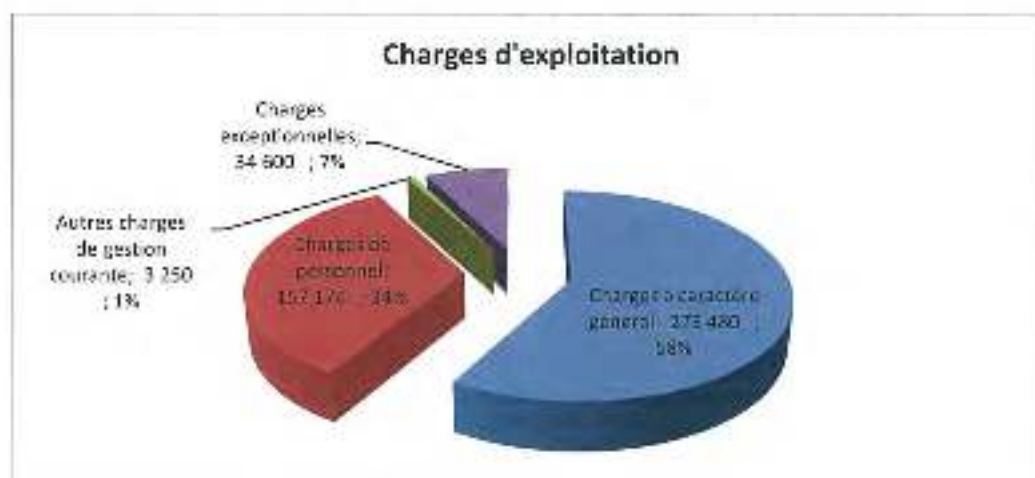
Le budget du SPANC s'équilibre, tous mouvements confondus, à 586 410€ en section d'exploitation et à 1 634 040€ en section d'investissement.

A. La section d'exploitation

1. Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont les suivantes :

	BP 2018
011 Charges à caractère général	273 480
012 Charges de personnel	157 174
014 Atténuation de produits	-
65 Autres charges de gestion courante	3 250
67 Charges exceptionnelles	34 600
Total des charges d'expl hors charges finan	468 504
66 Charges financières	-
Total des charges d'exploitation	468 504



Les charges à caractère général représentent 58% du total des dépenses d'exploitation et les charges de personnel 34%.

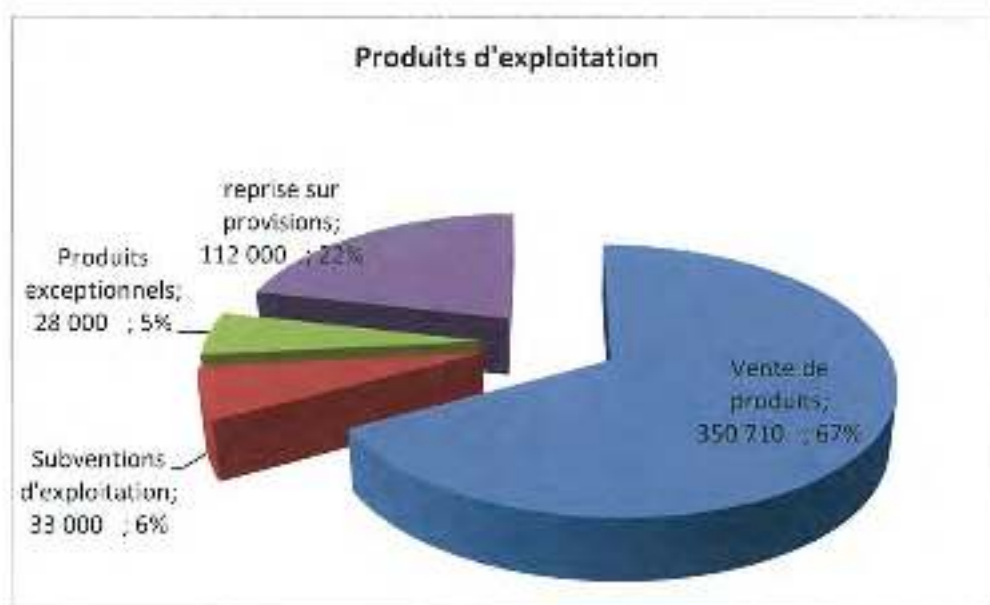
Sont notamment inscrits au titre des charges à caractère général les dépenses suivantes :

- Le paiement des délégués pour 32 900€
- Des locations immobilières pour 40 000€
- L'entretien et le contrôle d'installations pour 35 000€
- Des études et analyses pour 75 500€

2. Les produits d'exploitation

Les ressources d'exploitation sont inscrites de la manière suivante :

		BP 2018
70	Vente de produits	350 710
74	Subventions d'exploitation	33 000
75	Autres produits de gestion courante	-
013	Atténuation de charges	-
77	Produits exceptionnels	28 000
78	Reprise sur provision	112 000
Total des produits d'expl hors produits finan		523 710
76	Produits financiers	-
Total des produits d'exploitation		523 710



Les ventes de produits correspondent à 67% du total des recettes d'exploitation.

Les reprises sur provisions complètent ces inscriptions pour 22% puis les subventions pour 6% et les recettes exceptionnelles pour 5%.

En ce qui concerne les ventes de produits, les inscriptions suivantes ont été effectuées :

- Redevances pour 340 710€
- Travaux pour 10 000€

3. Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne se présente ainsi :

	2018
Epargne de gestion	55 206
- Intérêts	-
Epargne brute	55 206
- amortissement de capital de la dette	-
Epargne nette	55 206

L'épargne nette est de 55 206€.

L'équilibre de la section d'exploitation est assuré par un niveau d'épargne brute suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements et provisions. Ce ratio est lui aussi en régression du fait d'une baisse de l'épargne brute combinée à une hausse des dotations aux amortissements et provisions.

	BP 2018
Epargne brute	55 206
Dotation nette aux amort. Et prov. (DAP)	35 664
Epargne brute / DAP	1.55

B. La section d'investissement

1. Les dépenses d'équipement

Le budget 2018 intègre 1 571 340€ de dépenses d'équipement dont 1 463 378€ d'opération pour le compte de tiers qui sont neutres dans l'équilibre du budget car les inscriptions en dépenses et en recettes sont équivalentes.

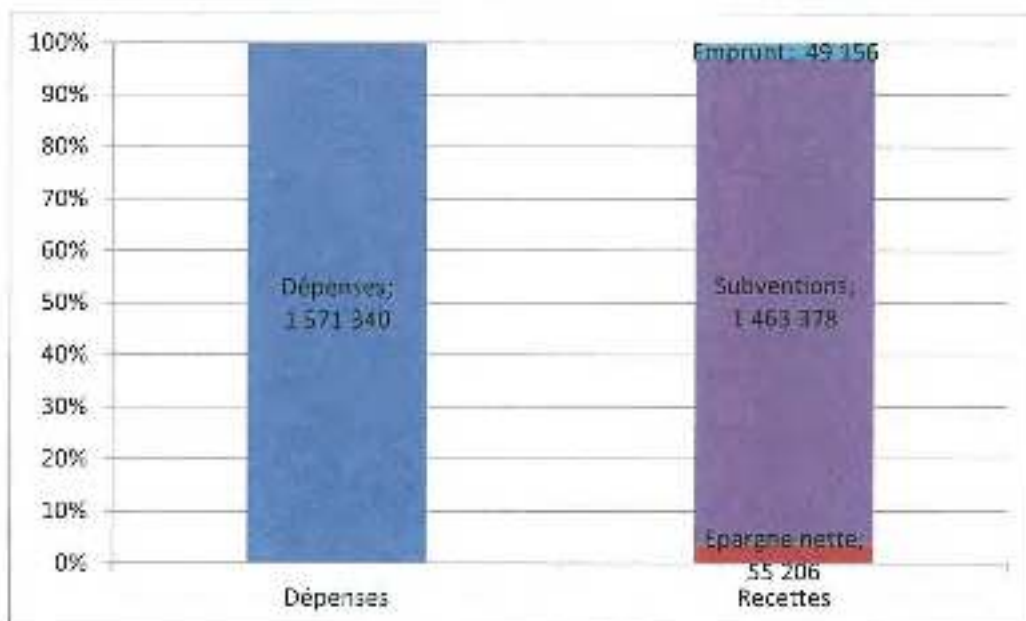
107 962€ de travaux sont également inscrits et se décomposent de la manière suivante :

- 85 962€ pour les travaux liés aux installations, matériels et outillages techniques,
- 10 000€ pour les travaux sur les bâtiments,
- 5 000€ pour du matériel informatique,
- 5 000€ pour un logiciel,
- 2 000€ de dépenses diverses,

2. Le financement de l'investissement

Le financement de l'investissement est présenté ci-après :

	Financement de l'investissement 2018	
Epargne nette	55 206	3,51%
Ressources propres	3 600	0,23%
Subventions	1 463 378	93,13%
Cession d'actif		0,00%
Emprunt	49 156	3,13%
Total des recettes d'investissement	1 571 340	100,00%



V. Budget annexe CINEMA

Ce budget ne concerne que le pôle de proximité du Val de Seire.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus :

- en section d'exploitation à 52 207 €.
- en section d'investissement à 525 317 €.

A. La section d'exploitation

1. Les dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses à 27 707 € en mouvements réels et 25 000 € en mouvements d'ordre.

Les dépenses de fonctionnement, stables sur la période, se décomposent comme suit :

	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	25 870,00	27 200,00	5,14
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	5,00	5,00	/
66 - CHARGES FINANCIERES	39,00	2,00	-94,87
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	300,00		/
69 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 500,00		-100,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES	27 714,00	27 207,00	-1,80
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	25 000,00	25 000,00	/
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	25 000,00	25 000,00	/
TOTAL GENERAL	52 714,00	52 207,00	-0,96

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes s'équilibrent à 30 207 € en mouvements réels et 22 000 € en mouvements d'ordre.

Elles se décomposent de la manière suivante :

	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
70 - VENTES DE PRODUITS	3 835,00	4 000,00	4,30
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	26 078,00	24 407,00	-6,41
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	800,00	1 800,00	125,00
TOTAL DES RECETTES REELLES	30 714,00	30 207,00	-1,65
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	22 000,00	22 000,00	/
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	22 000,00	22 000,00	/
TOTAL GENERAL	52 714,00	52 207,00	-0,96

La section de fonctionnement s'équilibre avec une subvention d'équilibre du budget principal de 24 407€.

B. La section d'investissement

1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'équilibrent à 525 317 € dont 503 317 € en mouvements réels et 22 000 € en mouvements d'ordre.

Les dépenses d'équipement représentent quant à elles 500 000 €. Suite à un diagnostic de la direction ingénierie et bâtiment, il est prévu de réaliser des travaux de rénovation énergétique, des travaux de mises aux normes électriques et des travaux d'accessibilité. Les études, la maîtrise d'œuvre et les travaux s'élèvent à 500 000 €.

	BP 2017	BP 2018
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	31 554,00	3 317,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	255 000,00	500 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES:	286 554,00	503 317,00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	22 000,00	22 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	22 000,00	22 000,00
TOTAL GENERAL	308 554,00	525 317,00

Les travaux d'investissement consistent en la réfection de la toiture, l'isolation thermique et la mise en accessibilité.

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'équilibrent à 525 317 € dont 500 317 € en mouvements réels et 25 000 € en mouvements d'ordre.

Pour les subventions d'investissement, elles se décomposent comme suit :

- 200 000 € au titre de la DETR (contrat de ruralité)
- 50 000 € au titre du leader

	BP 2017	BP 2018
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		250 000,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	283 554,00	250 317,00
TOTAL DES RECETTES REELLES	283 554,00	500 317,00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	25 000,00	25 000,00
TOTAL GENERAL	308 554,00	525 317,00

C. La dette

La dette du budget du cinéma :

En €	2017	2018	Var. 2018/2017 (€)	Var. 2018/2017 (%)
Encours au 01.01	16 561,13	3 316,33	-13 244,80	-80,0%

Les caractéristiques de la dette du budget cinéma sont les suivantes :

- Taux moyen : 2,57%
- Durée résiduelle moyenne : 2 mois
- Charte Gissler : 100% de l'encours classé 1A
- Structure de l'encours : 100% sur Euribor 3 mois

	Prévisionnel 2018
Amortissement du capital	3 316,33
Intérêts	2,03
Total annuité de la dette	3 318,36

VI. Budget annexe PORT DIELETTE

Ce budget ne concerne que le pôle de proximité des Pieux.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus :

- en section d'exploitation à 1 542 070 €.
- en section d'investissement à 2 056 206 €.

A. La section d'exploitation

1. Les dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses à 1 186 750 € en mouvements réels et 355 320 € en mouvements d'ordre.

Les dépenses de fonctionnement, stables sur la période, se décomposent comme suit :

	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	906 600,00	908 750,00	0,24
012 - CHARGES DE PERSONNEL	250 000,00	260 000,00	4,00
022 - DEPENSES IMPREVUES	5 000,00	5 000,00	/
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	9 000,00	9 000,00	/
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000,00	4 000,00	/
TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 174 600,00	1 186 750,00	1,03
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	314 890,00	302 820,00	-3,83
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	52 700,00	52 500,00	-0,38
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	367 590,00	355 320,00	-3,34
TOTAL GENERAL	1 542 190,00	1 542 070,00	-0,01

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes s'équilibrent à 847 070 € en mouvements réels et 675 000 € en mouvements d'ordre.

Elles se décomposent de la manière suivante :

	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
70 - VENTES DE PRODUITS	678 300,00	678 300,00	/
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	147 890,00	153 770,00	3,98
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 000,00	15 000,00	/
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	20 000,00	20 000,00	/
TOTAL DES RECETTES REELLES	861 190,00	847 070,00	-1,64
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	681 000,00	675 000,00	-0,88
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	681 000,00	675 000	-0,88
TOTAL GENERAL	1 542 190,00	1 542 070,00	-0,01

B. La section d'investissement

1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'équilibrent à 2 058 206 € dont 1 253 206 € en mouvements réels et 805 000 € en mouvements d'ordre.

Les dépenses d'équipement représentent quant à elles 1 246 206 €. Il s'agit de travaux d'aménagement pour les douanes dans la gare maritime et des travaux pour la jetée ouest et l'ancienne cale, des aménagements du crassis du ponton B...

	BP 2017	BP 2018
020 - DEPENSES IMPREVUES	5 000,00	5 000,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 000,00	2 000,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	95 000,00	30 000,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 650,00	60 000,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	1 408 192,00	1 156 205,97
TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 550 842,00	1 253 206,00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	681 000,00	675 000,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	280 000,00	130 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	961 000,00	805 000,00
TOTAL GENERAL	2 511 842,00	2 058 206,00

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'équilibrent à 2 058 206 € dont 1 572 886 € en mouvements réels et 485 320 € en mouvements d'ordre.

Elles se décomposent comme suit :

	BP 2017	BP 2018
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 570 886,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 864 252,00	2 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES	1 864 252,00	1 572 886,00
021 - VIREMENT SECTION EXPLOITATION	314 890,00	302 820,00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	52 700,00	52 500,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	280 000,00	130 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	647 590,00	485 320,00
TOTAL GENERAL	2 511 842,00	2 058 206,00

L'équilibre de la section d'investissement s'effectue, d'une part par un virement de la section d'exploitation (302 820 €) et d'autre part par l'inscription d'une subvention d'investissement du budget principal pour 1 570 886 €.

VII. Budget annexe DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS M4

Ce budget concerne les pôles de proximité de Cherbourg en Cotentin et de Douve Divette.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus :

- en section d'exploitation à 239 490 €.
- en section d'investissement à 939 486 €.

A. La section d'exploitation

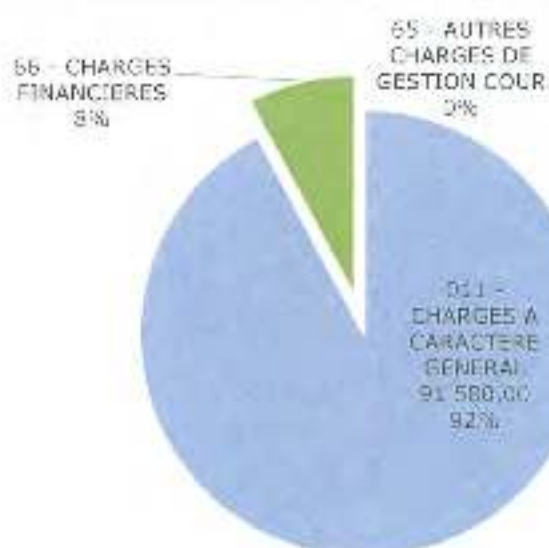
1. Les dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses à 99 358 € en mouvements réels et 140 132 € en mouvements d'ordre.

Les charges à caractère général ont diminué du fait de la diminution des travaux sur l'immobilier d'entreprises. Au niveau des charges de gestion courantes, les montants prévus en admission en non-valeur et en créances éteintes ont été supprimés. Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	170 002,00	91 580,00	-46,13
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	5 910,00	10,00	-99,83
66 - CHARGES FINANCIERES	9 470,00	7 768,00	-17,97
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 350,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	188 732,00	99 358,00	-47,35
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	3 834,00	12 182,00	217,74
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	122 923,00	127 950,00	4,09
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	126 757,00	140 132,00	10,55
TOTAL GENERAL	315 489,00	239 490,00	-24,09

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes s'équilibrent à 199 640 € en mouvements réels et 39 850 € en mouvements d'ordre.

Elles se décomposent de la manière suivante : il s'agit des revenus de locations des vindits, et de l'Amont Quentin.

	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
70 - VENTES DE PRODUITS	224 000,00	160 000,00	-28,57
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	52 640,00	39 640,00	-24,70
TOTAL DES RECETTES REELLES	276 640,00	199 640,00	-27,83
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	38 849,00	39 850,00	2,58
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	38 849,00	39 850,00	2,58
TOTAL GENERAL	315 489,00	239 490,00	-24,09

B. La section d'investissement

1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'équilibrent à 939 486 € dont 899 636 € en mouvements réels et 39 850 € en mouvements d'ordre.

Les dépenses d'équipement représentent quant à elles 802 000 €. Il s'agit essentiellement de la construction de l'atelier sur le port de Cherbourg en Cotentin (750 000 €), ainsi que des travaux de mise en conformité et de l'outillage technique.

	BP 2017	BP 2018
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	98 623,00	97 636,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 000,00	0,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000,00	2 000,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	35 000,00	800 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES	144 623,00	899 636,00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	38 849,00	39 850,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	38 849,00	39 850,00
TOTAL GENERAL	183 472,00	939 486,00

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'équilibrent à 939 486 € dont 799 354 € en mouvements réels et 140 132 € en mouvements d'ordre.

Elles se décomposent comme suit :

	BP 2017	BP 2018
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	56 715,00	799 354,00
TOTAL DES RECETTES REELLES	56 715,00	799 354,00
021 - VIREMENT SECTION EXPLOITATION	3 834,00	12 182,00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	122 923,00	127 950,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	126 757,00	140 132,00
TOTAL GENERAL	183 472,00	939 486,00

L'équilibre de la section d'investissement s'effectue à la fois par un virement de la section d'exploitation (12 182 €) et par l'inscription d'un emprunt (799 354 €).

C. La dette

La dette du budget annexe développement économique localions (M4)

En €	2017	2018	Var. 2018/2017 (€)	Var. 2018/2017 (%)
Encours au 01.01	728 916,39	630 631,74	-98 284,65	-13,5%

Les caractéristiques de la dette du budget développement économique localions (M4) sont les suivantes :

- Taux moyen : 1,42%
- Durées résiduelle moyenne : 6 ans et 02 mois
- Charte Gissler : 100% de l'encours classé 1A
- Structure de l'encours : 3,24% sur taux fixe et 96,76% sur taux variable LEP

	Prévisionnel 2018
Amortissement du capita	97 635,81
Intérêts	8 712,66
Total annuité de la dette	106 348,47

VIII. Le Budget annexe de l'EAU

La compétence cycle de l'eau a été transférée à la communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2018.

De ce fait, le budget 2018 intègre maintenant les communes nouvelles de Cherbourg en Cotentin et de la Hague ainsi que les autres communes et syndicats du territoire qui n'avaient pas transféré ces compétences à leur EPCI au préalable.

De plus, l'option à TVA ayant été prise en 2017 pour l'assainissement, il y a également eu des transferts entre budgets afin de mettre en cohérence les options choisies.

Compte-tenu de toutes ces modifications, il n'est pas possible de comparer les budgets primitifs 2017 et 2018. Les tableaux ci-après ne comprendront donc que les données 2018.

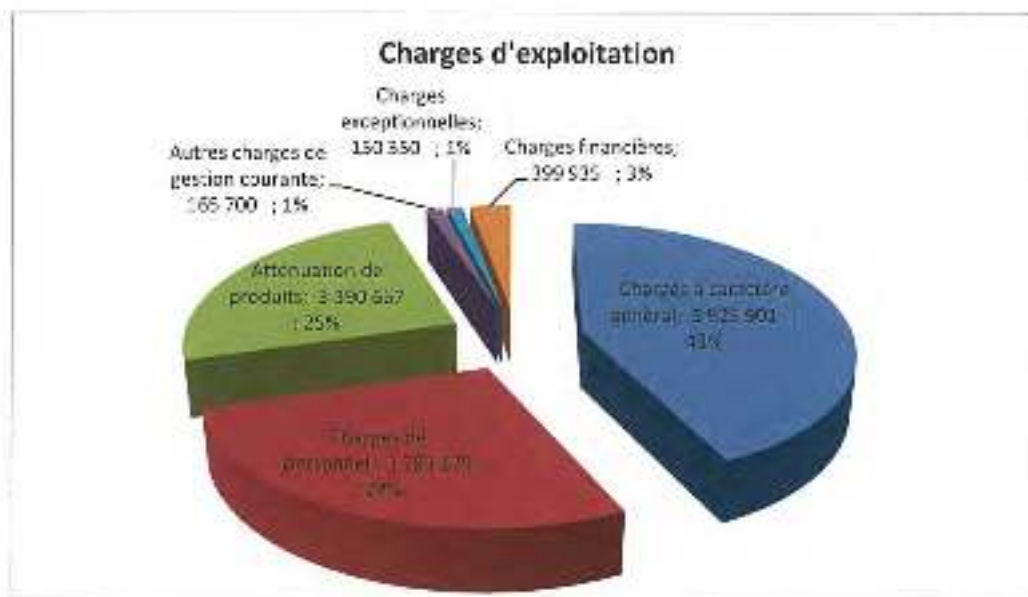
Le budget de l'eau s'équilibre, tous mouvements confondus, à 18 732 490€ en section d'exploitation et à 10 278 287€ en section d'investissement.

A. La section d'exploitation

1. Les charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation se déclinent comme suit :

	BP 2018
011 Charges à caractère général	5 925 901
012 Charges de personnel	3 783 179
014 Atténuation de produits	3 390 667
65 Autres charges de gestion courante	165 700
67 Charges exceptionnelles	150 350
Total des charges d'expl hors charges finan	13 415 797
66 Charges financières	399 935
Total des charges d'exploitation	13 815 732



Les charges à caractère général représentent 43% du total des dépenses d'exploitation contre 27% pour les charges de personnel et 25% pour les atténuations de produits.

Les principales dépenses des charges à caractère général correspondent :

- Des études et analyses d'eau pour 306 500€
- De l'achat d'eau pour 64 500€
- Les consommations énergétiques pour 652 000€
- Les produits de traitement des usines pour 283 000€
- Des fournitures (entretien et administratives) pour 1 480 733€
- Le carburant pour 64 600€
- Les locations mobilières pour 129 000€
- Le paiement des délégataires pour 367 500€
- L'entretien des bâtiments et réseaux pour 428 960
- La maintenance des installations pour 52 400€
- Les frais d'affranchissement et de télécommunication pour 115 500€
- Les frais de gardiennage pour 160 000€

Les atténuations de produits correspondent aux versements à l'Agence de l'Eau des redevances pollution et modernisation. Ceux sont des dépenses / recettes, neutres dans l'équilibre du budget.

2. Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont les suivants :

		BP 2018
70	Vente de produits	17 804 950
75	Autres produits de gestion courante	60 000
013	Atténuation de charges	6 100
77	Produits exceptionnels	115 600
Total des produits d'expl hors produits finan		17 986 650
76	Produits financiers	100
Total des produits d'exploitation		17 986 750



La très grande majorité des recettes correspond au vente de produits c'est-à-dire à la vente d'eau aux abonnés pour 12 795 000€.

Les redevances (contrevaleur prélèvement, pollution et modernisation) viennent compléter ces recettes pour 3 560 000€.

Enfin les ventes de produits comprennent les recettes pour locations de compteurs (613 000€) et les frais d'ouverture et services (87 000€).

3. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent comme suit :

	2018
Epargne de gestion	4 570 953
- intérêts	399 935
Epargne brute	4 171 018
- amortissement de capital de la dette	227 179
Epargne nette	3 943 839

Le budget de l'eau dégage de ce fait une épargne nette prévisionnelle de 3 943 839€.

L'équilibre de la section d'exploitation est assuré par un niveau d'épargne brute suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements et provisions. Ce ratio est lui aussi en régression du fait d'une baisse de l'épargne brute combinée à une hausse des dotations aux amortissements et provisions.

	BP 2018
Epargne brute	4 171 018
Dotations nettes aux amort. Et prov. (DAP)	3 397 267
Epargne brute / DAP	1.23

B. La section d'investissement

1. Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement du budget de l'eau s'élèvent à 9 051 368€.

Elles comportent notamment :

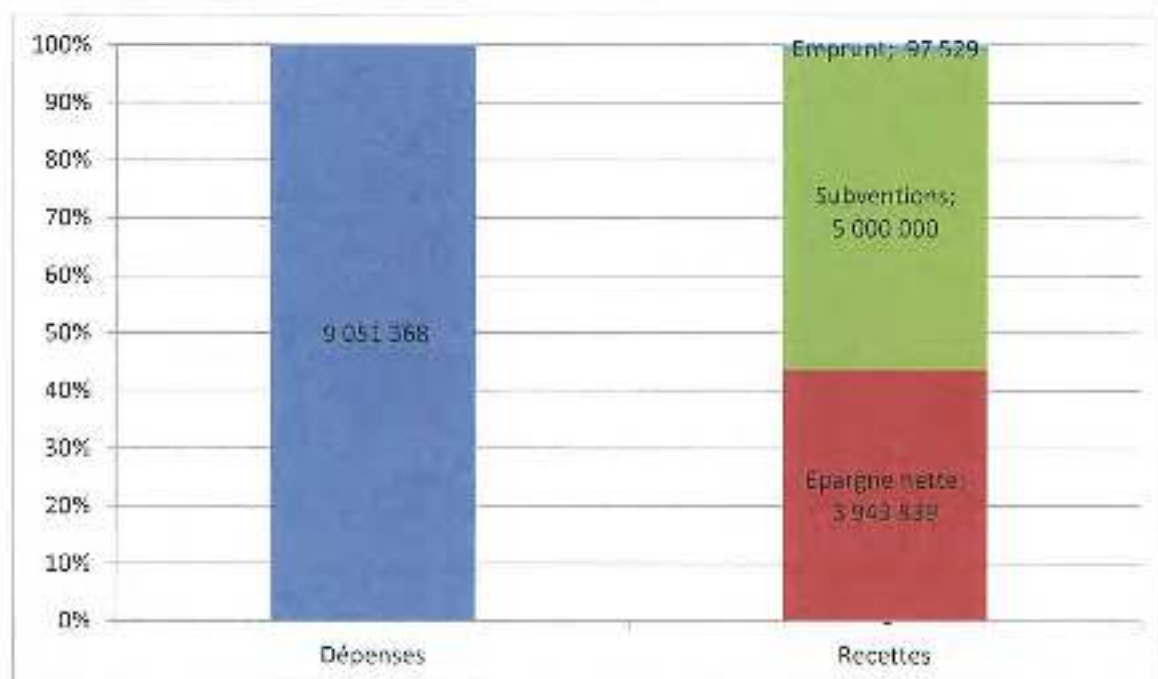
- 1 100 000€ pour les aménagements de bourgs
- 1 500 000€ pour le renouvellement des conduites de Cœur de Cotentin
- 354 000€ pour Les Pieux afin de renouveler les réseaux et le remplacement de filtres
- Pour le Val de Saire, 100 000€ de renouvellement de conduite
- 433 000€ pour le renouvellement de conduite du secteur de Saint Pierre Eglise
- Refonte des réservoirs sur le secteur de la Vallée de l'Ouve (15 000€) et de Montebourg (150 000€).
- 100 000€ pour le renouvellement de conduite du secteur de Montebourg et 100 000€ pour le secteur de la Saire
- 1 400 000€ pour le secteur de La Hague pour la remise en état de réservoirs
- 1 478 200€ pour le secteur de Cherbourg en Cotentin (travaux et réparations)

2. Le financement de l'investissement

Le financement de l'investissement du budget de l'eau se présente comme suit :

	Financement de l'investissement 2018	
Epargne nette	3 943 839	43.57%
Subventions	5 000 000	55.24%
Avances	10 000	0.11%
Emprunt	97 529	1.08%
Total des recettes d'investissement	9 051 368	100.00%

L'épargne dégagée permet de financer 43.57% des dépenses d'investissement. L'équilibre est assuré par l'emprunt d'une part pour 1.08% et des subventions pour 55.24%.



C. La dette du budget de l'eau

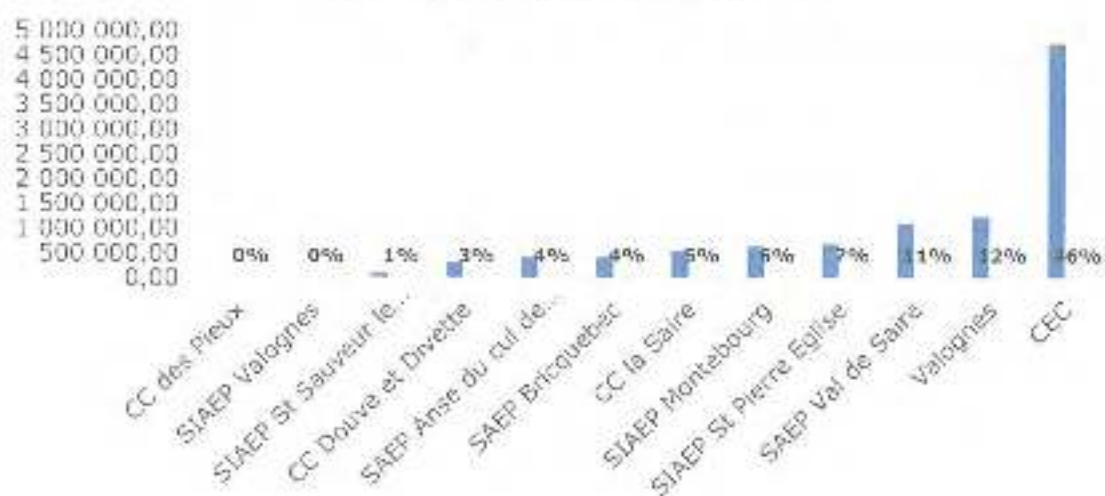
L'encours du budget de l'eau atteint 10 343 915.3€ au 1^{er} janvier 2018, soit une baisse de près de 246 379.48€ par rapport à 2017.

en €	2017 corrigé des emprunts transférés au 1er janvier 2018	2018	Variation	% d'évolution
Encours au 01.01	10 590 294.82	10 343 915.34	- 246 379.48	-2.33%

Les caractéristiques de la dette du budget eau sont les suivantes :

- Taux moyen : 2.87%
- Durée résiduelle moyenne : 11 ans et 7 mois
- Charte Gissler : 100% de l'encours classé 1A
- Structure de l'encours : 83.88% sur taux fixe et 16.12% sur taux variables

Encours par structure au 01.01.2018



L'annuité nette prévisionnelle est la suivante :

	2018
Capital	973 621
Intérêts	266 101
Annuité nette	1 239 722

IX. Budget annexe ASSAINISSEMENT OPTION TVA

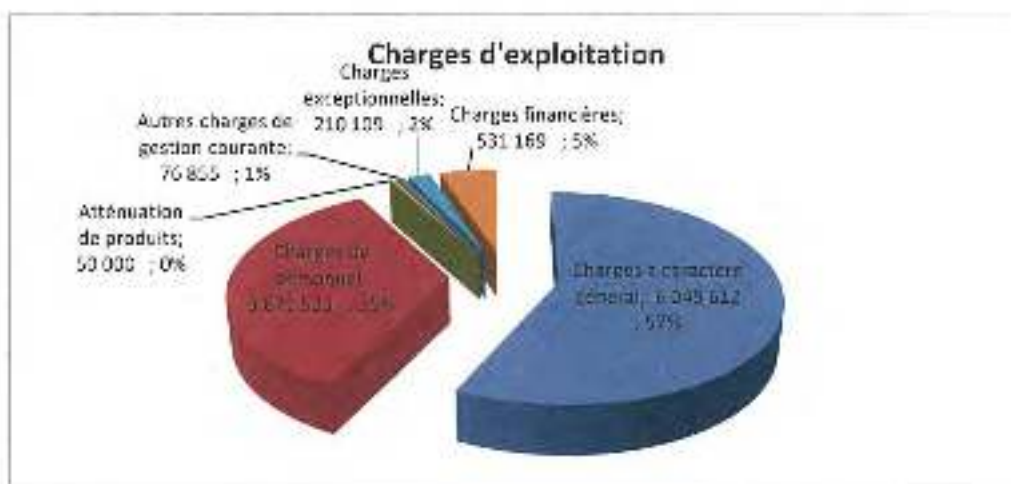
Le budget de l'assainissement s'équilibre, tous mouvements confondus, à 15 901 576€ en section d'exploitation et à 12 061 582€ en section d'investissement.

A. La section d'exploitation

1. Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation se déclinent comme suit :

	BP 2018
011 Charges à caractère général	6 049 612
012 Charges de personnel	3 671 523
014 Atténuation de produits	50 000
65 Autres charges de gestion courante	76 855
67 Charges exceptionnelles	210 109
Total des charges d'expl hors charges finan	10 058 099
66 Charges financières	531 169
Total des charges d'exploitation	10 589 268



Les charges à caractère général correspondent à 57% du total des dépenses d'exploitation. Viennent ensuite les dépenses de personnel avec 35% puis les charges financières avec 5% du total des dépenses.

En ce qui concerne les charges à caractère général, les dépenses suivantes ont notamment été inscrites :

- Les études, analyses et prestations pour 686 867€
- Les fluides (eau, électricité, ...) pour 1 313 797€
- Les produits de traitement pour 213 900€
- Les fournitures (entretien et administratives) pour 463 150€
- Les carburants pour 81 850€
- Les prestations soumises à délégation pour 393 648€
- Les locations mobilières pour 87 000€
- L'entretien et les réparations des réseaux et bâtiments pour 1 211 265€
- La maintenance des équipements et installations pour 68 835€
- Les honoraires et diagnostics pour 206 195€
- Les frais d'affranchissement et de télécommunications pour 97 735€

2. Les produits d'exploitation

Les ressources d'exploitation sont les suivantes :

		BP 2018
70	Vente de produits	12 421 561
74	Subventions d'exploitation	1 395 755
75	Autres produits de gestion courante	113 315
013	Atténuation de charges	5 500
77	Produits exceptionnels	41 675
Total des produits d'expl hors produits finan		13 977 806
76	Produits financiers	-
Total des produits d'exploitation		13 977 806



Les produits d'exploitation proviennent à 89% des ventes de produits et 10% de subventions d'exploitation.

En ce qui concerne les ventes de produits, la déclinaison est la suivante :

- La redevance pour assainissement collectif pour 9 986 812
- Les travaux pour 463 600€
- Les participations pour assainissement collectif pour 435 250€
- Les participations des communes pour 500 450€

Pour les subventions, la principale recette provient de la prime pour épuration à hauteur de 1 106 995€.

3. Les aides intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne se présente ainsi :

	2018
Epargne de gestion	3 919 707
- intérêts	531 169
Epargne brute	3 388 538
- amortissement de capital de la dette	167 185
Epargne nette	3 221 353

L'épargne nette est de 3 221 353€.

L'équilibre de la section d'exploitation est assuré par un niveau d'épargne brute suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements et provisions. Ce ratio est lui aussi en régression du fait d'une baisse de l'épargne brute combinée à une hausse des dotations aux amortissements et provisions.

	BP 2018
Epargne brute	3 388 538
Dotations nettes aux amort. Et prov. (DAP)	2 603 628
Epargne brute / DAP	1.30

B. La section d'investissement

1. Les dépenses d'équipement

Le budget 2018 intègre 9 970 527€ de dépenses d'équipement.

Il est prévu :

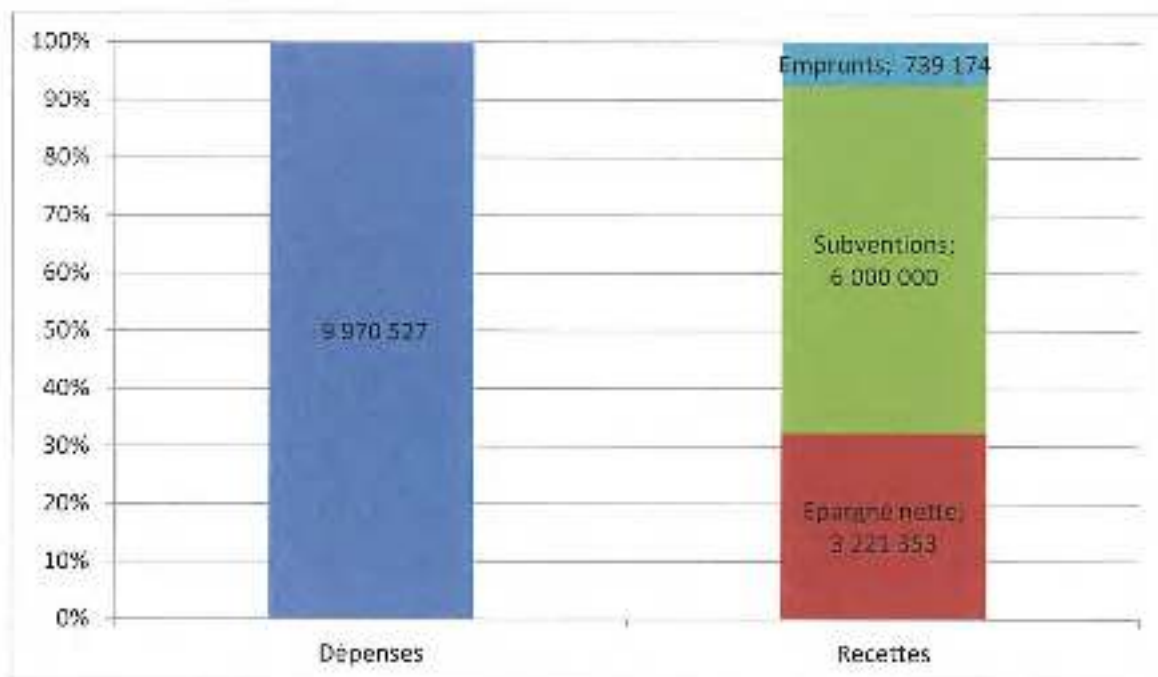
- 1 200 000€ pour les aménagements de bourgs
- 40 000€ pour les diagnostics de réseau du secteur de La Saire
- 586 000€ pour les dessertes de hameau et le redimensionnement de poste pour le secteur des Ploux
- 1 048 000€ de dessertes d'hameaux pour le secteur de Douve Divette
- 316 084€ de travaux pour le secteur du Val de Saire
- 220 000€ pour le secteur de Saint Pierre Eglise
- 70 000€ pour la réhabilitation de réseaux du secteur de Côte des Isles
- 1 031 950€ pour la création d'un réseau et d'une station d'épuration pour le secteur de vallée de l'Ouve
- 895 000€ de diagnostics et de travaux pour la mise en place de réseaux sur le secteur de Montebourg
- 147 000€ de réhabilitation des réseaux et installations pour le secteur de Cœur de Cotentin,
- 596 000€ de réhabilitation pour le secteur de La Hague
- 1 169 100€ de travaux sur les réseaux et les stations pour le secteur de Cherbourg en Cotentin

2. Le financement de l'investissement

Le financement de l'investissement est présenté ci-après :

	Financement de l'investissement 2018	
Epargne nette	3 221 353	32.31%
Subventions	6 000 000	60.18%
Avances	10 000	0.10%
Emprunt	739 174	7.41%
Total des recettes d'investissement	9 970 527	100.00%

L'épargne nette financée à hauteur de 32,31% les dépenses d'équipement, les subventions représentent 60,16% de ce financement et l'emprunt 7,41%.

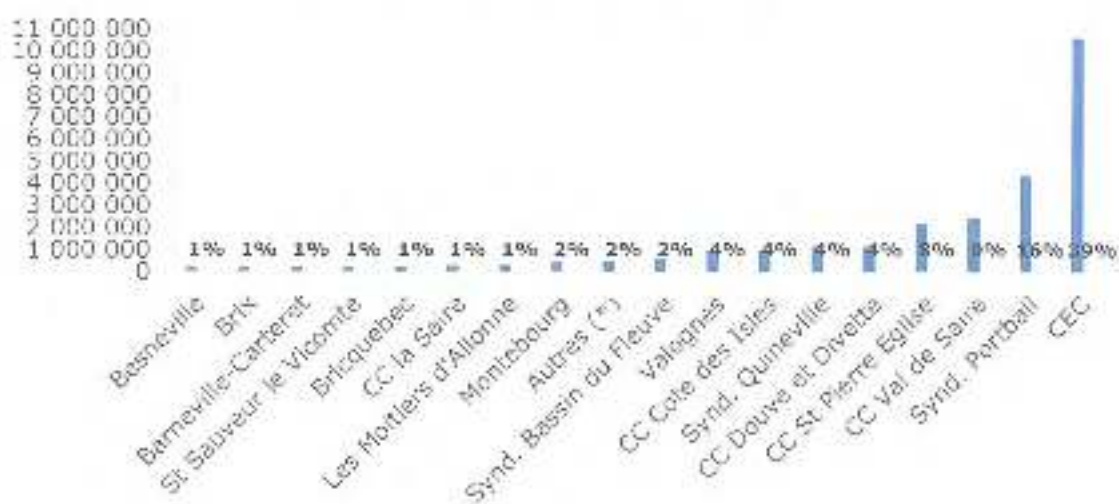


C. La dette du budget de l'assainissement

La dette du budget de l'assainissement s'élève à 27 501 734,92€ au 1^{er} janvier 2018, soit une diminution de 715 197,92€ par rapport à 2017.

en €	2017 corrigé des emprunts transférés au 1er janvier 2018	2018	Variation	% d'évolution
Encours au 01.01	28 216 932,84	27 501 734,92	- 715 197,92	-2,53%

Encours par structure au 01.01.2018



Ainsi, pour le budget de l'assainissement, l'annuité nette prévisionnelle est de 2 748 308,42€.

	2018
Capital	2 264 611,99
Intérêts	483 696,43
Annuité nette	2 748 308,42

Les caractéristiques de la dette du budget assainissement sont les suivantes :

- Taux moyen : 1,76%
- Durée résiduelle moyenne : 14 ans
- Charte Gissler : 100% de l'encours classé 1A
- Structure de l'encours : 90,50% sur taux fixe et 9,5% sur taux variables

X. Budget annexe DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENTE M14

Ce budget concerne les pôles de proximité de Cherbourg-en-Cotentin, de Cœur Cotentin, de Douve et divette, de Les Pleux, Saint Pierre Eglise, Val de Saire et Vallée de l'Ouve.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus :

- en section d'exploitation à 5 723 185 €,
- en section d'investissement à 2 969 506 €.

L'augmentation des propositions budgétaires provient du fait que lors de l'élaboration du budget 2017, certaines zones d'activités avaient été inscrites par erreur dans le budget annexe développement économique locations. Au cours de l'année 2017, l'ensemble des zones d'activités ont été intégrées au budget développement économique vente. De ce fait, il y aura une diminution des inscriptions budgétaires sur le budget développement économique locations. Le budget développement économique vente reprend également l'ensemble des zones d'activités communales, non achevées, qui étaient au préalable de compétence communale.

Il s'agit d'un budget de lotissements qui fonctionne en écriture de stocks, c'est la raison pour laquelle il n'y a que des écritures d'ordre en investissement.

A. La section d'exploitation

1. Les dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses à 2 738 454 € en mouvements réels et 2 984 731 € en mouvements d'ordre.

Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
D11 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 971 165,00	2 731 524,00	36,57
D12 - CHARGES DE PERSONNEL	1 200,00	6 700,00	458,33
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	52 339,00	230,00	-99,56
66 - CHARGES FINANCIERES	4 206,00	0,00	-100,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 028 912,00	2 738 454,00	34,97
D42 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	1 380 768,00	2 969 506,00	115,06
D43 - OPE ORDRE INTERIEUR DE LA S.F	1 550,00	15 225,00	882,76
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 382 318,00	2 984 731,00	115,92
TOTAL GENERAL	3 411 230,00	5 723 185,00	67,77

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes s'équilibrent à 2 738 454 € en mouvements réels et 2 984 731 € en mouvements d'ordre.

Elles se décomposent de la manière suivante :

	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
70 - PRODUITS DES SERVICES	840 996,00	2 119 091,00	151,97
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		106 000,00	
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	160 011,00	157 313,00	-1,69
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	558 165,00	356 050,00	-36,21
TOTAL DES RECETTES REELLES	1 559 172,00	2 738 454,00	75,64
042 - OPER.ORDRE ENTRE TRANS SECTION	1 850 508,00	2 975 376,00	60,79
043 - OPE.ORDRE INTERIEUR DE LA S.F	1 550,00	9 355,00	603,55
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 852 058,00	2 984 731,00	61,15
TOTAL GENERAL	3 411 230,00	5 723 185,00	67,77

B. La section d'investissement

1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'équilibrent à 2 969 506 € en mouvements d'ordre.

	BP 2017	BP 2018
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	188 666,00	0,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	250 000,00	0,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	750 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 188 666,00	0,00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	1 850 508,00	2 969 506,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 850 508,00	2 969 506,00
TOTAL GENERAL	3 039 174,00	2 969 506,00

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'équilibrent à 2 969 506 € en mouvements d'ordre.

Elles se décomposent comme suit :

	BP 2017	BP 2018
		0,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 658 406,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES	1 658 406,00	0,00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	1 380 768,00	2 969 506,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 380 768,00	2 969 506,00
TOTAL GENERAL	3 039 174,00	2 969 506,00

C. La dette

La dette du budget annexe développement économique ventes

En €	2017	2018	Var. 2018/2017 (€)	Var. 2018/ 2017 (%)
Encours au 01.01	188 665,50	0,00	-188 665,50	-100,0%

XI. Budget annexe DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS M14

Ce budget concerne la commune nouvelle de La Hague, et les pôles de proximité de Les Pleux, de Montabourg, Saint Pierre Eglise, Val de Saire et Vallée de l'Ouve.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus :

- en section d'exploitation à 1 074 113 €.
- en section d'investissement à 762 427 €.

A. La section d'exploitation

1. Les dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses à 588 184 € en mouvements réels et 485 929 € en mouvements d'ordre.

Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	676 121,00 €	538 733,00	-20,52
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	34 393,00 €	35 018,00	1,82
66 - CHARGES FINANCIERES	24 937,00 €	14 333,00	-42,51
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 100,00 €	100,00	-96,77
TOTAL DES DEPENSES REELLES	738 551,00 €	588 184,00	-20,36
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	222 417,00 €	295 984,00	33,08
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	739 775,00 €	189 945,00	-74,31
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	962 192,00 €	485 929,00	-49,50
TOTAL GENERAL	1 700 743,00 €	1 074 113,00	-36,84

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes s'équilibrent à 927 740 € en mouvements réels et 146 373 € en mouvements d'ordre.

Elles se décomposent de la manière suivante :

	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
70 - PRODUITS DES SERVICES	465 811,00	278 400,00	-40,29
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	58 500,00	880,00	98,50
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	582 996,00	548 460,00	-11,25
TOTAL DES RECETTES REELLES	1 107 307,00	927 740,00	-16,22
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	593 436,00	146 373,00	-75,55
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	593 436,00	146 373,00	-75,55
TOTAL GENERAL	1 700 743,00	1 074 113,00	-36,84

B. La section d'investissement

1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'équilibrent à 762 427 € dont 616 054 € en mouvements réels et 146 373 € en mouvements d'ordre.

Les dépenses d'équipement représentent quant à elles 312 834 €.

	BP 2017	BP 2018
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	247 340,00	303 220,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 334,00	47 400,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 593,00	12 000,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	151 254,00	253 434,00
TOTAL DES DEPENSES REELLE	464 521,00	616 054,00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	593 435,00	146 373,00
041 OPER. PATRIMONIALES	45 371,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	638 807,00	146 373,00
TOTAL GENERAL	1 103 328,00	762 427,00

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'équilibrent à 762 427 € dont 276 498 € en mouvements réels et 485 929 € en mouvements d'ordre.

Elles se décomposent comme suit :

	BP 2017	BP 2018
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		57 854,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	95 765,00	218 604,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES	95 765,00	276 498,00
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONC	222 417,00	295 984,00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	739 775,00	189 945,00
041 OPER. PATRIMONIALES	45 371,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 007 563,00	485 929,00
TOTAL GENERAL	1 103 328,00	762 427,00

C. La dette

La dette du budget annexe développement économique locations (M14)

En €	2017	2018	Var. 2018/2017 (€)	Var. 2018/2017 (%)
Encours au 01.01	1 759 413,86	1 540 345,81	-219 068,05	-12,5%

Les caractéristiques de la dette du budget développement économique locations (M14) sont les suivantes :

- Taux moyen : 1,55%
- Durée résiduelle moyenne : 9 ans et 11 mois
- Charte Gissler : 100% de l'encours classé 1A
- Structure de l'encours : 11,25% sur taux fixe et 88,75% sur taux variables.

	Prévisionnel 2018
Amortissement du capital	193 099,13
Intérêts	15 440,86
Total annuité de la dette	208 539,99

XII. Budget annexe ABATTOIR

Ce budget concerne l'abattoir situé sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin, dont la fermeture est programmée en relation avec la construction du nouvel abattoir de Carantan.

Une délégation de service publique avec la société SMANCO organise la gestion de l'équipement.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus :

- en section d'exploitation à 262 958 €.
- en section d'investissement à 57 058 €.

A. La section d'exploitation

1. Les dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses à 251 915 € en mouvements réels et 11 043 € en mouvements d'ordre.

Il s'agit de travaux d'entretien de l'abattoir nécessaire à son bon fonctionnement. Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	82 610,00	208 500,00	152,39
65 - CHARGES FINANCIERES	5 171,00	3 415,00	-33,96
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 000,00	40 000,00	/
TOTAL DES DEPENSES REELLES	127 781,00	251 915,00	97,15
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	12 614,00	11 043,00	-12,45
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	12 614,00	11 043,00	-12,45
TOTAL GENERAL	140 395,00	262 958,00	87,30

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes s'équilibrent à 155 058 € en mouvements réels.

Elles se décomposent de la manière suivante :

	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
70 - PRODUITS DES SERVICES	93 200,00	92 900,00	-0,32
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	15 000,00	15 000,00	/
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	32 195,00	155 058,00	381,62
TOTAL GENERAL	140 395,00	262 958,00	87,30

Une subvention exceptionnelle du budget principal (155 058 €) contribue à l'équilibre de la section d'exploitation.

B. La section d'investissement

1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'équilibrent à 57 858 € en mouvements réels.

Les dépenses d'équipement représentent quant à elles 15 000 €.

	BP 2017	BP 2018
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	42 858,00	42 858,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	150 000,00	15 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES	192 858,00	57 858,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	9 778,00	/
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	9 778,00	/
TOTAL GENERAL	202 636,00	57 858,00

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'équilibrent à 57 858 € dont 46 815 € en mouvements réels et 11 043 € en mouvements d'ordre.

Elles se décomposent comme suit :

	BP 2017	BP 2018
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	180 244,00	46 815,00
TOTAL DES RECETTES REELLES	180 244,00	46 815,00
040 - OPER. ORDRE TRANS ENTRE SECTION	12 614,00	11 043,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	9 778,00	/
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	22 392,00	11 043,00
TOTAL GENERAL	202 636,00	57 858,00

L'inscription d'un emprunt de 46 815 € équilibre la section d'investissement.

C. La dette

La dette du budget annexe abattoir

En €	2017	2018	Var. 2018/2017 (€)	Var. 2018/2017 (%)
Encours au 01.01	128 599,00	85 701,00	-42 858,00	-33,3%

Les caractéristiques de la dette du budget abattoir sont les suivantes :

- Taux moyen : 4,41%
- Durée résiduelle moyenne : 1 an et 10 mois
- Charte Gissler : 100% de l'encours classé 1B
- Structure de l'encours : 100% sur taux fixe

	Prévisionnel 2018
Amortissement du capital	42 858,00
Intérêts	3 414,71
Total annuité de la dette	46 272,71

XIII. Budget annexe TRANSPORTS

Pour l'organisation des transports urbains et transports scolaires sur le territoire de la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin, il y aura continuité de service par la poursuite de la délégation de service public avec Kéolis.

Pour l'organisation des transports scolaires (hors Cherbourg-en-Cotentin), auparavant gérés par le département, ainsi que le transport de voyageurs non urbains, réguliers ou à la demande, une convention tripartite entre le département, la Région et la CAC a été signée afin que soit assurée la continuité de service sur l'ensemble du territoire de la Manche.

Cette convention prévoit que les services du département assurent pour le compte de la région et de la communauté d'agglomération du Cotentin le transport des voyageurs et des scolaires. Cette mutualisation permettant de garantir la maîtrise des coûts de transports, d'assurer un service de qualité clé en main (production, gestion de la relation client, sécurité des transports, promotion du réseau), ceci en s'appuyant sur le savoir-faire des services du département en la matière.

L'estimation du remboursement pour l'année 2018 est de 7 561 000 € qui se compose principalement du coût de la délégation pour 2018 (5 920 331,29 €).

Ce budget concerne l'organisation des transports publics urbains sur Cherbourg-en-Cotentin et les transports scolaires sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 22 562 750 euros dont:

- 15 863 364 € en section d'exploitation.
- 6 799 386 € en section d'investissement.

A. La section d'exploitation

1. Les dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses à 15 253 164 € en mouvements réels et 610 200 € en mouvements d'ordre.

Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

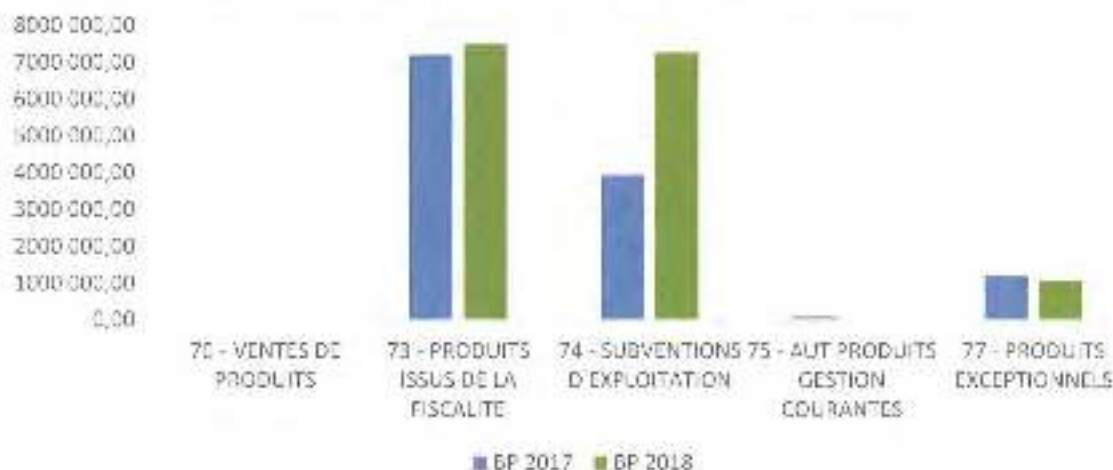
	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 254 990,00	7 668 443,00	80,22
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	30 000,00	30 000,00	/
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	50 000,00	0,00	-100,00
66 - CHARGES FINANCIERES	24 800,00	22 838,00	-7,94
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 455 208,00	7 531 883,00	1,03
TOTAL DES DEPENSES REELLES	11 815 007,00	15 253 164,00	29,10
042 - OPER. ORDRE ENTRE TRANS SECTION	630 057,00	610 200,00	-3,15
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	630 057,00	610 200,00	-3,15
TOTAL GENERAL	12 445 064,00	15 863 364,00	27,47

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2017/ 2018



Entre l'exercice 2017 et l'exercice 2018, les remboursements de frais ont augmenté du fait de la délégation de compétence à la région du transport interurbain y compris le transport scolaire. La communauté d'agglomération va passer deux conventions avec la Région : une pour le transfert de la compétence (région vers la communauté d'agglomération du Cotentin) et une pour la délégation de la compétence transférée (communauté d'agglomération du cotentin vers la Région). Nous retrouvons la même augmentation en recette qui correspond aux sommes versée par la Région.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2017/2018



2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes s'équilibrent à 15 847 728 € en mouvements réels et 15 636 € en mouvements d'ordre.

Elles se décomposent de la manière suivante :

	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
70 - VENTES DE PRODUITS	3 300,00	0,00	/
73 - PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	7 200 000,00	7 500 000,00	4,17
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 931 581,00	7 266 338,00	84,82
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	100 000,00	0,00	/
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 194 547,00	1 081 390,00	-9,47
TOTAL DES RECETTES REELLES	12 429 428,00	15 847 728,00	27,50
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	15 636,00	15 636,00	/
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	15 636,00	15 636,00	/
TOTAL GENERAL	12 445 064,00	15 863 364,00	27,47

L'équilibre du budget annexe est assuré par le produit du versement transport perçu sur les entreprises et les administrations de plus de 11 salariés implantés sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin pour 7,5 millions d'euros.

Une subvention exceptionnelle du budget principal (1 081 390 €) vient équilibrer la section de fonctionnement.

B. La section d'investissement

1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'équilibrent à 6 799 386 € dont 6 723 750 € en mouvements réels et 75 636 € en mouvements d'ordre.

Les dépenses d'équipement représentent quant à elles 6 513 000 €. L'acquisition de bus, le maintien de la somme inscrite au budget 2017 pour la maîtrise d'œuvre concernant le BHNS, ainsi que l'assistance à la maîtrise d'œuvre, l'achat de matériel de communication pour le BHNS, des travaux pour l'accessibilité des arrêts de bus sont prévus dans les dépenses d'équipement.

	BP 2017	BP 2018
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	247 144,00	210 750,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 139 000,00	3 342 000,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 587 850,00	2 221 000,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	735 000,00	950 000,00
27 - AUTRES IMMO FINANCIERES		/
TOTAL DEPENSES REELLES	5 709 004,00	6 723 750,00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	15 636,00	15 636,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	457 572,00	60 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	473 208,00	75 636,00
TOTAL GENERAL	6 182 212,00	6 799 386,00

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'équilibrent à 6 799 386 € dont 6 129 186 € en mouvements réels et 670 200 € en mouvements d'ordre.

Elles se décomposent comme suit :

	BP 2017	BP 2018
15 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 637 011,00	6 069 186,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		50 000,00
27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	457 572,00	-
TOTAL RECETTES REELLES	5 094 583,00	6 129 186,00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	630 057,00	610 200,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	457 572,00	60 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 087 629,00	670 200,00
TOTAL GENERAL	6 182 212,00	6 799 386,00

L'inscription d'un emprunt de 6 069 186 € équilibre la section d'investissement.

C. La dette

La dette du budget annexe transports

En €	2017	2018	Var. 2018/2017 (€)	Var. 2018/2017 (%)
Encours au 01.01	2 217 174,07	1 970 030,75	-247 143,32	-11,1%

Les caractéristiques de la dette du budget transports sont les suivantes :

- Taux moyen : 1,36%
- Durée résiduelle moyenne : 16 ans et 07 mois
- Charte Gissler : 100% de l'encours classé 1A
- Structure de l'encours : 76,58% sur taux fixe et 23,42% sur taux variables

	Prévisionnel 2018
Amortissement du capital	210 749,38
Intérêts	22 837,02
Total annuité de la dette	233 586,40

XIV. Budget annexe DECHETS MENAGERS M4

Ce budget concerne les pôles de proximité Côte des Isles, Douve et Divette.
Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus :

- en section d'exploitation à 2 285 874 €,
- en section d'investissement à 647 556 €.

A. La section d'exploitation

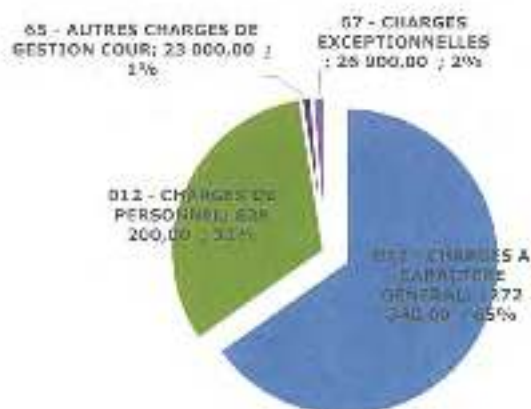
1. Les dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses à 1 950 440 € en mouvements réels et 335 434 € en mouvements d'ordre.

Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 414 994,00	1 272 340,00	-10,082
012 - CHARGES DE PERSONNEL	729 079,00	628 200,00	-13,836
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	42 805,00	23 000,00	-46,268
66 - CHARGES FINANCIERES		0,00	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	112 400,00	26 900,00	-76,068
TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 299 278,00	1 950 440,00	-15,172
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	335 432,00	335 434,00	0,001
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	335 432,00	335 434,00	0,001
TOTAL GENERAL	2 634 710,00	2 285 874,00	-13,240

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes s'équilibrent à 2 249 558 € en mouvements réels et 36 316 € en mouvements d'ordre.

Elles se décomposent de la manière suivante :

	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
70 - VENTES DE PRODUITS	1 776 700,00	1 561 000,00	-12,14
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	584 386,00	225 659,00	-61,39
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	237 310,00	141 800,00	-40,25
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		321 099,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES	2 598 396,00	2 249 558,00	-13,43
042 - OPER. ORDRE ENTRE TRANS SECTION	36 313	36 316,00	0,01
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	36 313	36 316,00	0,01
TOTAL GENERAL	2 634 709	2 285 874,00	-13,24

A tarifs constants, les redevances d'enlèvement des ordures ménagères (REOM), représentant 69% des recettes réelles de fonctionnement, génèrent un produit cumulé estimé à 1 561 000 € pour l'exercice 2018. Il convient également de mentionner la reprise de l'excédent (321 099€) du Syndicat Mixte du Cotentin qui avait été attribué en totalité sur le budget déchets ménagers en 2017, et qui sera versé par le biais d'une subvention exceptionnelle du budget principal.

B. La section d'investissement

1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'équilibrent à 647 556 € dont 611 240 € en mouvements réels 36 316 € en mouvements d'ordre.

Les dépenses d'équipement représentent quant à elles 611 240 €. Il s'agit de l'acquisition conteneurs individuels et collectifs ainsi que de composteurs. Au niveau des déchetteries, il y a le réaménagement de la déchetterie de Portbail ainsi que des travaux à la déchetterie du pôle de Douve et divette.

	BP 2017	BP 2018
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 250,00	5 000,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	378 300,00	68 850,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	287 985,00	517 390,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES	670 535,00	611 240,00
040 - OPER. ORDRE TRANS ENTRE SECTION	36 313,00	36 316,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	1 575,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	37 888,00	36 316,00
TOTAL GENERAL	708 423,00	647 556,00

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'équilibrent à 647 556 € dont 312 122 € en mouvements réels et 335 434 € en mouvements d'ordre.

Elles se décomposent comme suit :

	BP 2017	BP 2018
10 - DOTATIONS, FONDOS DIVERS ET RES	69 414,00	0,00
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	302 002,00	312 122,00
TOTAL DES RECETTES REELLES	371 416,00	312 122,00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	335 432,00	335 434,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	1 575,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	337 007,00	335 434,00
TOTAL GENERAL	708 423,00	647 556,00

La section d'investissement s'équilibre par l'inscription d'un emprunt de 312 122 €.

XV. L'équilibre des budgets annexes

Il convient de présenter l'impact des budgets annexes sur le budget principal. Le montant des subventions d'équilibre prévu au budget principal pour les budgets annexes est de 1 749 662 €. Ces subventions seront revues au moment du budget supplémentaire en fonction des affectations de résultat ; de même pour les emprunts d'équilibre.

Budget	intitulé	Subvention d'équilibre	Emprunt d'équilibre
02	Golf		
03	Promotion du tourisme	71 038,00 €	
04	Activité commerciale tourisme	192 110,00 €	288 353,00 €
05	Assainissement en TTC		
06	Cinéma	24 407,00 €	250 317,00 €
07	Port Dielletto		subvention investissement 1 462 447,00 €
08	Développement économique locations M4		799 354,00 €
09	Eau		
10	Assainissement option TVA		
11	Développement économique vente M14		
12	Développement économique locations M14		166 104,00 €
13	Abattoir	155 058,00 €	46 817,00 €
14	Transports	1 081 390,00 €	6 069 186,00 €
16	Déchets ménagers M4	225 559,00 €	312 122,00 €
	TOTAL:	1 749 662,00 €	

Délibération

Vu l'avis favorable de la commission finance,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à la majorité (Pour : 179 – Contre : 2 – Abstentions : 20) :

- **Approuve** le budget primitif principal,
- **Approuve** le budget primitif Golf,
- **Approuve** le budget primitif Promotion du tourisme,
- **Approuve** le budget primitif Activités commerciales tourisme,
- **Approuve** le budget primitif Assainissement (toutes taxes comprises),
- **Approuve** le budget primitif locations Cinéma,
- **Approuve** le budget primitif Port Diélette,
- **Approuve** le budget primitif Développement économique locations M4
- **Approuve** le budget primitif Eau,
- **Approuve** le budget primitif Assainissement (option TVA)
- **Approuve** le budget primitif Développement économique Vente
- **Approuve** le budget primitif Développement économique locations,
- **Approuve** le budget primitif Abattoir,
- **Approuve** le budget primitif transports,
- **Approuve** le budget primitif Déchets Ménagers M4.

- **Autorise** le versement des subventions inscrites conformément à l'annexe B1.7 du budget.

- **Autorise** le versement d'une subvention exceptionnelle de 321 099 € du budget principal au budget 16 Déchets Ménagers et Assimilés.

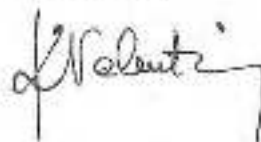
- **Autorise** la création d'opérations d'équipement en relation avec les AP/CP.

- **Autorise** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- **Dit** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

- **Dit** que le Président et le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,



Jean-Louis VALENTIN

